

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: **HENRI BOURASSA**

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 8121

Administration, Main 8112

FAIS CE QUE DOIS!

Résumé de session

L'usine législative de Québec a fermé boutique jusqu'à l'an prochain. Elle a mis sur le marché des lois plusieurs produits nouveaux et diversement appréciables. Le meilleur est peut-être le statut qui donne force de loi aux contrats collectifs du travail. Cette législation tend à accroître la valeur sociale des syndicats professionnels et à partager entre patrons et employés les responsabilités qui leur incombent. Le principal mérite de cette initiative revient aux Syndicats catholiques.

Dans l'ensemble, le travail législatif accuse l'incohérence, l'étroitesse d'esprit, le favoritisme et l'arbitraire, entrecoupé de faiblesse et de fourberie, qui caractérisent notre administration provinciale, depuis surtout que M. Alexandre Taschereau en a pris la direction.

Cette disposition zigzagante et oblique se manifeste sous maintes formes. Prenons, par exemple, la question de l'heure d'été, niaiserie devenue grave à force d'absurdité. Au lieu d'agir, dans un sens ou dans l'autre, le gouvernement prend la tangente et laisse aux conseils municipaux la faculté de régler la question à leur fantaisie et au détriment de l'ordre général. De même, pour les embarras de la Commission des écoles protestantes de Verdun. Sur le problème beaucoup plus grave des écoles juives, le premier ministre a réussi à gagner du temps; de quoi l'on ne saurait le blâmer trop, pourvu qu'il s'oriente promptement vers une solution équitable.

Quant à l'expédition adoptée pour donner satisfaction à la minorité protestante de la ville de Québec, il est grotesque et indéfendable à tous égards. Si l'on voulait assurer la représentation électorale de cette minorité dans le corps chargé de la direction des écoles dissidentes, il était facile d'y pourvoir directement. Au lieu de cela, le gouvernement bouleverse le régime municipal et confère à la minorité protestante un privilège qui n'a de pair, croyons-nous, dans aucun pays de régime représentatif. Il est à craindre — et, dans un sens, à souhaiter — que ce précédent n'en reste pas là. Poussé à ses conséquences logiques, il démontrerait son absurdité.

Le mauvais esprit qui a inspiré la Loi d'assistance publique, et qui s'y maintient, a donné naissance à la Loi d'adoption. Que valent les "amendements" votés à la dernière heure? Il faut attendre les textes. Si j'ai bien compris, ils ne portent que sur le degré de parenté naturelle entre le père et l'enfant adoptifs. Il semble qu'on a laissé subsister le pouvoir de rompre le lien familial hors la connaissance des parents et que l'on a maintenu l'irrévocabilité de cette rupture. La mesure reste donc antisociale.

La loi relative aux corporations commerciales a subi de nombreuses modifications. Autant qu'on en peut juger, en attendant le texte définitif, les "amendements" les plus importants exemptent des formalités prescrites: 1o, les compagnies organisées avant la sanction de la loi; 2o, celles dont les titres et les valeurs sont cotées à la bourse; 3o, la distribution des valeurs attribuées aux actionnaires comme boni. Ces exemptions sont arbitraires. Une compagnie née hier ou avant-hier peut se livrer à des opérations tout aussi frauduleuses que celles d'une société qui verra le jour demain. La cotation à la bourse ne constitue nullement une garantie de probité ou de solvabilité: n'est-ce pas à la Bourse, et grâce au jeu de bourse, que les plus gigantesques filouteries des deux hémisphères ont fait tant de victimes? Le troisième "amendement" favorise le *moillage*, opération censément illégale mais pratiquée par la plupart des grosses compagnies, et notamment celles qui détiennent le monopole des services publics: tramways, lumière, gaz, force motrice.

En résumé, cette loi de *protection*, rendue inopérante contre les grandes filouteries, reste menaçante pour les opérations les plus légitimes des modestes sociétés. On reconnaît là l'influence des gros sacs d'écus. Si l'on en doute, il suffit de relire la *Gazette* de samedi et les éloges qu'elle prodigue à nos gouvernants.

Ce souci de faire la vie facile aux gros agitateurs, tout en affectant de traquer les petits voleurs, on le retrouve dans l'attitude du ministère à l'égard de la Banque Nationale. Avant l'ajournement, M. Sauvé a proposé de suggérer aux autorités fédérales de faire enquête en la matière. Il a allégué que, sur une seule opération, — le flottement de la *Machine agricole* — il y a un écart de deux millions entre les avances déclarées de la Banque et les emprunts dont le président de la compagnie se reconnaît débiteur. Le premier ministre s'est obstinément dérobé à cette démarche. C'est commode, mais c'est louche.

Même attitude à l'égard de la Commission des liqueurs. Ici, l'arbitraire et le jefemichisme ont atteint leur apogée. Le président de la Commission et ses subalternes, soutenus par les ministres, se sont moqués de la Chambre et de la Commission des comptes publics — au point d'attirer au ministère le blâme de la commissionnante *Gazette*. M. Taschereau s'est efforcé de créer une diversion en alléguant que certains amis de l'opposition cherchent à s'interposer entre les marchands de vins et le très discret agent de la province, en France, afin, dit-il, de partager les profits. A cette insinuation anonyme on pourrait riposter par une autre: d'aucuns affirment que la plupart des achats de whiskey écossais se font par l'entremise d'un personnage d'outre-mer apparenté de très près à l'un des plus gros bonnets du parti libéral. Ce que valent l'une ou l'autre rumeur, peu importe. Vraies ou fausses, elles ne changent rien au fond de la question. Le gouvernement s'est emparé du commerce des liqueurs — la bière exceptée — il laisse les brasseurs se gorger à millions dans leur monopole — il est comptable de son administration à la législature qui représente, en l'espèce, le public intéressé, tout comme le bureau présidé par M. Thornton et préposé à l'administration des chemins de fer de l'Etat doit rendre ses comptes au parlement fédéral. L'attitude des ministres québécois, en cela, ressemble à s'y méprendre à celle des administrateurs du *Tram-Power*, de Montréal, quand la clique Robert-Perron y faisait à son gré la pluie et le beau temps — de quoi les actionnaires ont fini par se fatiguer.

Mais le clou de la session, c'est le bon tour joué à un plaideur encombrant. Dans un projet de loi présenté par le corps respectable des notaires, on a trouvé le moyen de glisser un petit article qui règle d'emblée, en faveur de la *Banque Nationale* et du *Sun Trust*, une poursuite intentée par ces intéressantes institutions contre les syndicats d'une faillite, à Québec. Ceux-ci, ou d'autres créanciers, plaideraient l'invalidité des titres détenus par le *Sun Trust*, — invalidité résultant d'une erreur commise par le notaire qui a dressé l'acte de fidéi-commis. A la demande du gouvernement et sans attendre la décision du tribunal, la législature intervient et, par un texte général, supprime le droit des créanciers contestants. Or, il appert que le notaire en défaut est le propre frère du premier ministre, par dessus le marché directeur de la *Banque Nationale*, de même que le trésorier provincial, M. Nicol; que l'avocat du *Sun Trust* est un autre ministre, M. Antonin Gaipeault; que le correspondant de M. Gaipeault à Montréal est un troisième ministre, M. Léonide Perron, lequel figure aussi au conseil d'administration du *Sun Trust*. Où ne figure pas l'universel Léonide? Sans doute, la législature, en faisant dépouiller la partie adverse de son droit d'action, n'a nullement songé à favoriser le frère du premier ministre et trois de ses collègues. Mais que de gens soupçonneux seront tentés de le croire! En tout cas, le procédé est détestable.

Ce "précédent", celui de la *Banque Nationale*, d'autres, encore, finissent par produire l'impression que la sécurité d'une affaire, le libre exercice d'un droit légal, l'inviolabilité d'un contrat dépendent de la fantaisie ou de l'intérêt des hommes qui détiennent le pouvoir et qui actionnent la machine législative.

C'est ce qu'on appelle, aux Etats-Unis, le *gouvernement des patrons* (*bosses*). Nous y arrivons. Nous y sommes. Inauguré par le ministre Parent, accru sous la forte main de sir Lomer Gouin, le régime subit aujourd'hui la double influence de M. Taschereau et de M. Perron, et une autre, plus masquée et plus difficile à saisir. De là ses allures bizarres, tantôt brutales, tantôt sinieuses, jamais rassurantes. C'est un régime pernicieux et dépravant, d'autant plus dangereux qu'une abondante distribution de fonds publics lui vaut les complaisances d'une foule de braves gens pour qui toute la politique se résume dans la somme d'argent qu'ils soutirent du gouvernement. Il est à souhaiter que cet état de choses ne se prolonge pas jusqu'au point de tuer toute conscience publique.

Henri BOURASSA.

M. Nicol a, depuis, donné sa démission. Mais il n'en reste pas moins responsable de l'administration de la Banque, alors qu'il était en fonctions.

L'actualité

Sur un livre de Mme

Pauline Fréchette

L'art s'enjouonne. C'est effrayant ce qu'il y a de sculptures. Le ciseau n'est plus le mûle outil que l'on pensait. Et des poètes, il en pleut, il en dégringole du front de Jupiter — qu'on me pardonne cette image hardie à la Sapho — et le mot génie s'impose à l'esprit et aux lèvres. Mesdames qui avez une lyre, vous avez du génie, et nous serions des mûles de le contester, ou tout simplement d'en douter. Même les soies aimeraient mieux vous entendre chanter que vous voir voler.

Mme Pauline Fréchette est fille de poète. La muse a fleuri sur son berceau de son aïe. Ce n'est pas la muse aux grandes ailes, la muse robuste de son père. Cette muse a des ailes roses. Ce n'est qu'une musette ou une musardise. Elle a dicté à l'auteur de ces vers jolis et mignons qui horripilent l'Alceste de Molière, et qui n'enchantent pas M. Desaulniers, et qui n'enchantent pas les Alceste d'aujourd'hui.

L'inspiration de ce recueil se révèle dans ces rubriques: A l'enfant, A la nature, Au cœur, A la raison, A l'art, A la France.

Des poètes anglais et français ont consacré aux saisons des ouvrages plus considérables que Mme Pauline Fréchette. Elle chante les douces mois en solitaire, cinq vers pour chacun, et sur ces cinq vers, quatre de quatre pieds et de trois. C'est la nature, mais pas telle que le barde la contemple dans une campagne superbe, dans la solitude et à ses heures de splendeur ou de tourmente. C'est la nature aperçue d'un boudoir, d'un coin de carreau, à travers un rideau mauve, par une jeune femme qui rêve ou berce un enfant dans ses bras languoureux.

"Comme des plumes
ou du duvet
qui dans la brume
volerait
la neige tombe."

Voilà le portrait de janvier. Cela donne une idée du livre. C'est féminin, on ne peut plus féminin. Et ce morceau sur la mélancolie?

Non! tu n'es pas le rêve!
Non! tu n'es pas l'amour!
O tristesse sans trêve
Qui m'obsède toujours!

Tu rends mon cœur morose,
Tu rends mon cœur amer,
Comme un été sans rose,
Comme un long soir d'hiver!

Que les femmes écrivent en femmes et les hommes en hommes, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des Parnasses possible.

Evitons d'en dire davantage en attendant que la parole au préfacier, M. Gonzalve Desaulniers: "Ajouterais-je au charme de ses vers? Tous les sentiments qu'ils éveillent dans mon âme, quel est celui qui ne les éprouvera pas? Ce sont des vers délicieusement féminins qui échappent à l'analyse. Madame Fréchette-Handfield y a mis son cœur de mère et un peu des souffrances qui l'ont inquiétée en précipitant, sous l'abat-jour de sa lampe des longues veillées d'hiver, les ailes troublantes des papillons noirs."

L'aspect du volume est artistique. Ce n'est pas son moindre mérite. Les marges sont si jolies qu'on perd comme un poupon dans de larges vêtements à falbalas et dentelles.

Jean MIEVRE

(1) "Tu m'as donné le plus doux rêve", poèmes. Superbe volume en vente au Devoir, 80 sous par la poste, 75 au comptoir.

La session d'Ottawa

Sur le discours de M. Lapointe

Quelques déclarations qu'il convient de souligner — Rapport de la Commission de la Galerie nationale

Ottawa, le 15. — Les savants qui ont étudié les époques préhistoriques à l'aide des rares vestiges qui nous en restent, font de curieuses suppositions sur la disparition définitive de certaines espèces animales qui existaient alors. Quelques-unes d'entre elles auraient péri tout simplement parce qu'une partie de leur corps, ou tout simplement l'un de leurs membres aurait pris un développement exagéré et absurde. Ainsi les Cervidés auraient porté des bois d'un volume et d'un poids de plus en plus prodigieux; des félins auraient vu leurs canines s'allonger et croi-

tre indéfiniment; des mastodontes et des mamouths auraient dû contempler avec ébahissement le jallissement de plus en plus lourd de leurs énormes défenses. On conçoit que dans ces conditions, l'équilibre ait un moment donné fasse défaut, et que la mort s'ensuive pour l'espèce.

Or, les libéraux reprochent à M. Meighen d'être lui-même la victime d'un tel phénomène. Si on écoute le chef de l'opposition au parlement, on se rend compte qu'il a fait hier, donnant sur ce point le sentiment à peu près général de son parti. Et M. Lapointe n'a pas eu complètement tort. En tombant dans le domaine des principes et des idées générales, M. Meighen a toujours le souffle plus court, la respiration plus haletante. Il ne se maintient pas longtemps sur ce terrain-là. Il ne va pas loin. Mais comme il est à l'aise lorsqu'il s'attaque à des déclarations de ses adversaires, qu'il dissout leurs arguments et s'attache à signaler des contradictions. Mais ce talent est plutôt un talent négatif.

Dans ce discours que M. Ernest Lapointe a prononcé, il faut recueillir les idées autonomistes. Et, en effet, d'autant plus précieuses que ceux qui pensent dans le même sens, se montrent ordinairement très réticents pour qu'ils soient politiques. Les moindres indications ont alors leur prix, même si on a droit de les souhaiter si explicites.

"Je suis heureux que cette conférence ait été conforme à l'idée qui lui a donné naissance, c'est-à-dire que ces conférences sont des conférences tout simplement et d'aucune manière un comité exécutif. Ces réunions ont pour but de donner à tous les premiers ministres anglais l'occasion de se rencontrer et de se communiquer leurs opinions, de se faire de bons souhaits, de tenter de s'aider, mais en préservant tout temps leur propre individualité. Et il ne faut en être ainsi; toute tentative de transformer ces conférences en un corps qui aurait plus de pouvoirs serait un pas vers la destruction... Ceux qui croient que les décisions de cette conférence lient les Dominions ou la Grande-Bretagne sont dans l'erreur. Le parlement canadien ne souscrira jamais à cette doctrine et il ne s'attend pas à ce que le parlement de l'Angleterre l'adopte, non plus. Ces décisions ne lient pas plus lorsqu'elles ont trait à des matières fiscales ou de préférence impériale que lorsqu'elles ont trait à la politique navale. Puis-je dire aussi que nous sommes capables d'exprimer nous-mêmes notre pensée, dans ce coin du monde, et je ne le droit à tout homme d'Etat britannique qui vient ici et retourne en Angleterre, de présumer pouvoir exprimer les sentiments du Canada." Plus loin, parlant du plan de certains impérialistes qui veulent unir tout l'Empire par des liens économiques, M. Ernest Lapointe dit ce qui suit:

"Tout ceci montre que l'autonomie fiscale est aussi nécessaire à ce pays que l'autonomie politique, et qu'on doit laisser à chaque pays de l'Empire la liberté d'élaborer sa propre politique fiscale selon ses besoins et les desirs de la population qui le compose."

Voilà certainement un langage assez nouveau pour les plus habitués de la guerre. La parole dirigée contre les hommes d'Etat britanniques ne manque pas de hardiesse, tandis que l'affirmation de l'autonomie fiscale canadienne est claire et nette. Quant au reste, le ministre de la justice affirme des choses que l'on considérerait plutôt comme acquises, mais que de récentes déclarations d'hommes d'Etat coloniaux avaient mises en doute. Les rétablir avec force est déjà un mérite puisqu'avec un autre gouvernement et un autre parti au pouvoir, nous aurions peut-être eu des déclarations dans un sens contraire.

Le ministre de la justice a aussi fourni quelques indications, bien rares cependant, sur la politique fiscale que le gouvernement se propose de suivre. Au commencement, il a dit ce qui suit: "Je suis heureux de voir que les manufacturiers d'instruments aratoires peuvent entrer en compétition avec le monde sur les marchés étrangers." Un peu plus loin, il reproche aux conservateurs de cacher derrière le rideau de leurs critiques leur dessein bien arrêté d'augmenter, lorsqu'ils en auront l'occasion, le pur tarifaire du pays.

Plus loin, encore, il raconte qu'il a été dans l'ouest, et qu'il y a rencontré. "J'ai vu les récoltes merveilleuses de la Saskatchewan et de l'Alberta, et malgré l'opinion que nous pouvons avoir des idées des fermiers de l'ouest, il y a une chose dont nous pouvons tous être fiers, c'est qu'ils produisent plus de nourriture par tête, dans les provinces de l'ouest, que partout ailleurs dans le monde. On ne peut que regretter qu'ils ne reçoivent pas une meilleure récompense pour leur travail et leur capital investi. On peut sans doute attribuer cette situation aux conditions qui prévalent aujourd'hui dans le monde, et l'espère que ces conditions s'amélioreront avec le temps. Mais je n'ai pas beaucoup de respect pour ceux qui répondent aux fermiers soumettant leurs griefs de changer leurs méthodes de culture. Je ne crois pas que nos amis qui sont manufacturiers seraient eux-mêmes satisfaits si, lorsqu'ils nous exposent les conditions qui les affectent, nous leur répondions: "Dévinez votre temps et votre énergie à une autre industrie, produisez autre chose." Et crevant d'une seule phrase vens qui voulait que les fermiers se fient surtout au marché local: "Je suis certain que nos amis de l'ouest désirent leur remède durant leur vie."

Toutes ces phrases laissent plutôt espérer de bonnes choses aux fermiers de l'ouest et du reste du pays. La petite phrase sur les manufacturiers d'instruments aratoires capables de concurrencer ceux des autres pays laisse croire aussi que les journaux n'ont pas trop mal interprété le discours du trône lorsqu'ils prévoyaient l'entrée en franchise de ces instruments.

La carte précieuse convoquant chacun des députés à se rendre à Ottawa pour l'ouverture des Chambres était rédigée en français, cette année, pour les députés français de la Chambre, pour la première fois depuis la Confédération. C'est une innovation pour laquelle quelques-uns des nôtres ont dû fortement travailler et pour laquelle ils méritent toutes les félicitations possibles.

La Commission de la Galerie Nationale, composée de M. Soper, d'Ottawa, de M. Auguste Richard, de Montréal, et de M. MacTavish, de Toronto, vient de soumettre son rapport annuel. Les commissaires donnent une liste des œuvres qu'ils ont acquises, parmi lesquelles il faut remarquer deux sculptures assyriennes, une "Madone et son enfant" de Taddeo Gaddi. "Les trois apôtres", d'Agno Gaddi, "Adam et Eve dans le paradis", de Francesco Furini, plusieurs tableaux d'artistes anglais. Cent mille visiteurs se sont rendus à la Galerie Nationale durant la dernière année, 500 enfants d'Ottawa y ont étudié avec leurs maîtres, et on en a tenu deux grandes expositions, l'une des œuvres de M. F. Brownell, et l'autre des tableaux de guerre. Parmi les nouvelles acquisitions, on en trouve peu de canadiennes-françaises à part deux bronzes de Henri Hébert, un buste de Laliberté et une toile, magnifique d'ailleurs, de Clarence Gagnon.

Les commissaires expriment leur confiance dans le progrès et le développement d'un art canadien.

Léo-Paul DESROSIERS.

Session de Québec

L'incident Patenaude-Taschereau

Quelques moments avant la clôture, M. Taschereau déclare qu'il n'a voulu viser, dans son discours au sujet de la Commission des liqueurs, aucun député de l'opposition — M. Patenaude précise — La prorogation

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 17. — Tout commence et tout finit aux pieds du lieutenant-gouverneur dans notre régime parlementaire provincial. La session ouverte avec grand apparat le 17 décembre par un nouveau châtelet de Spencer Wood, M. L. P. Brodeur, qu'on devait reconduire quelques jours plus tard, dans le cimetière de son village natal, a été clôturée par son remplaçant, M. Narcisse Pérodeau, samedi après-midi dans la salle du Conseil législatif. Le nouveau vice-roi éternuait un nouvel uniforme: pi-corne à plumes blanches, tunique et pantalons galonnés. Le costume du service civil avec la culotte et les bas blancs, le soulier à boucles de prélat qui portaient la plupart de ses prédécesseurs immédiats, avait plus éclaté.

M. Pérodeau a écouté pendant une demi-heure la lecture faite par le greffier de l'Assemblée législative des titres de 129 projets adoptés par nos législateurs. On lui en avait déjà soumis 79 au milieu de la session. Le lieutenant-gouverneur a acquiescé à la demande qu'on lui faisait puis a lu le discours de la prorogation avec les saluts réglementaires. "Honorables messieurs du conseil législatif, "Messieurs de l'Assemblée législative, "Au moment de clore cette première session de la seizième législature de Québec, je me reporte avec vous au jour où, dans cette même salle, elle était inaugurée avec éclat par un homme dont l'avènement au poste de lieutenant-gouverneur nous avait tous réjouis. Deux semaines, plus tard, ce digne représentant de notre Souverain était déjà ravi à notre affection, et je ne puis me défendre d'une profonde émotion en évoquant sa mémoire.

"De graves problèmes réclamaient votre attention. Vous avez mis à les résoudre un zèle dont

L'abdication de Georges de Grèce

Les chefs politiques auraient convenu de laisser au roi le droit de conserver son titre, de retirer les quatre cinquièmes de la liste civile et de disposer librement des domaines de la Couronne — Il devra aussi renoncer au droit de succession, au nom de tous les membres de sa dynastie — On transmettra ces conditions au roi Georges, exilé en Roumanie

Le gouvernement MacDonald proposera aux Communes anglaises l'augmentation des forces aériennes défensives

ATHÈNES, 17 (S. P. A.). — Un communiqué mi-officiel confirme la nouvelle, donnée par les journaux, que les chefs politiques auraient de concert prescrit les conditions sous lesquelles le roi Georges II pourrait abdiquer volontairement. Le monarque aurait le droit de conserver le titre de roi pour le reste de ses jours, de retirer les quatre cinquièmes de la liste civile, de disposer librement des domaines de la Couronne, sauf du palais de Tatoi que l'Etat achètera. Il devrait aussi renoncer au nom de tous les membres de sa dynastie au droit de succession.

Le gouvernement a communiqué les conditions par télégraphe à l'ambassadeur grec à Bucarest qui les transmettra au roi Georges, exilé en Roumanie.

UNE FORCE AERIEENNE AUXILIAIRE

LONDRES, 17 (S. P. A.). — Afin d'augmenter les forces aériennes défensives de la Grande-Bretagne selon le programme tracé par le gouvernement précédent, un bill est piloté à la Chambre des communes par le gouvernement MacDonald en vue d'organiser une force aérienne auxiliaire fondée sur le même principe que l'armée territoriale. Il y aura aussi des réserves.

Le bill mentionné plus haut autorise la formation d'associations dans les campagnes, associations dont les membres s'engagent à assumer les responsabilités de la défense du pays contre une attaque dirigée du haut des airs contre le Royaume-Uni. Les officiers de ces associations feront des exercices tous les ans.

LA SAINT-PATRICE EN IRLANDE

New-York, 17 (S. P. A.). — Malgré l'absence des partisans d'Eamon de Valera et des membres de l'alliance ouvrière républicaine irlandaise, 25,000 hommes et femmes vont prendre part aujourd'hui à la parade annuelle de la Sainte-Patrice. La police ne croit pas qu'il se produise de désordres.

La petite faction De Valera parmi les Irlandais locaux s'efforce encore de continuer sa propagande antibrannique, mais sans remporter beaucoup de succès. La plupart des Irlandais de New-York sont satisfaits du traité qui a donné le jour à l'Etat libre d'Irlande. Ce sont les représentants de ce dernier groupe qui dirigent la parade aujourd'hui à laquelle la faction minoritaire refuse de participer.

toute la population vous saura gré, et il m'est agréable de sanctionner les lois que vous avez adoptées.

"Messieurs de l'Assemblée législative, "Je vous remercie des crédits que vous avez votés. Ils seront employés conformément au programme de rigide économie que le gouvernement s'est tracé.

"Honorables messieurs du conseil législatif, messieurs de l'Assemblée législative,

"Les difficultés avec lesquelles les grandes nations européennes sont aux prises ont leur répercussion sur la situation économique de tous les pays. Je forme avec vous des vœux pour que ces difficultés se règlent et pour qu'une prospérité de plus en plus grande règne en notre province."

DECLARATION DE M. PATENAUDE

A la séance du matin samedi, M. Patenaude, se levant sur une question de privilège, a répondu aux attaques lancées par M. Taschereau en réplique à la mercuriale du député de Jacques-Cartier sur l'administration de la Commission des liqueurs en faisant la déclaration suivante: "Le débat que j'ai soulevé sur l'administration des liqueurs s'est terminé il y a quelques heures et les journaux en ont déjà donné le récit.

"Au cours de ce débat j'ai été l'objet d'insinuations contre lesquelles j'ai protesté avec la plus grande énergie comme tous les membres de cette Chambre se le rappellent.

"Dans le cas où il resterait en doute dans certains esprits, je déclare le plus catégoriquement possible que je n'ai jamais eu et n'ai pas un sou d'intérêt dans une maison ou compagnie faisant affaires ou pouvant faire affaires avec la Commission des Liqueurs.

"Je déclare de plus que je ne connais personne qui soit intéressé dans un projet d'affaires pour

(Suite à la huitième page.)

Bloc-notes

Churchill

L'élection qui se poursuit actuellement dans la circonscription londonienne de Westminster est à la fois très pittoresque et d'une importance possible considérable. C'est, naturellement, la candidature de Winston Churchill qui fait à la fois ce pittoresque et cette importance. Car, d'habitude, cette circonscription, traditionnellement conservatrice, n'intéresse guère la curiosité publique. Les conservateurs choisissent leur candidat et les autres le regardent étonné.

Mais cette fois quatre candidats s'affrontent: un travailliste, auquel le succès général de son parti peut donner du courage. Un libéral, un conservateur traditionnel et Churchill, ancien ministre libéral, fils d'un ancien chef conservateur, et qui préconise l'alliance des libéraux et des conservateurs contre les travaillistes. Le premier ministre d'hier, M. Baldwin, chef officiel du parti conservateur, appuie le candidat conservateur traditionnel. —

J'en ferais autant si j'étais le chef officiel du parti, dit en résumé M. Balfour, la plus grande figure du parti conservateur, mais, comme je ne suis qu'un particulier et que je reste par là maître de mes mouvements, j'appuie M. Churchill... Ceci indique à quel point doivent être divisés les conservateurs.

On devine même à distance les points de vue divergents: d'un côté, les gens qui disent: à vieille circonscription conservatrice députe conservateur bon teint; de l'autre ceux qui font ce raisonnement: l'occasion est magnifique d'attirer de notre côté, et peut-être demain dans nos rangs, l'un des plus rudes lutteurs du groupe libéral et nombre de gens qui pensent comme lui, pourquoi n'en pas profiter?

Si Churchill est élu, la situation pourra devenir particulièrement ennuyeuse pour M. Baldwin; car l'instabilité actuelle de la situation politique fait sûrement penser à beaucoup de gens qu'il faudra un jour ou l'autre en revenir au régime des deux grands partis: parti de droite, avec les conservateurs et les libéraux modérés, parti de gauche, avec les travaillistes et les libéraux plus radicaux. Le verdict qui a temporairement au moins écarté de l'échiquier politique la question tarifaire faciliterait, nous l'avons déjà indiqué, cette combinaison. Si elle se réalise, Churchill, jeune encore, très combatif, apparaîtrait à beaucoup comme le chef naturel du nouveau parti de droite.

Et c'est à tenir ce rôle que se pré-pare peut-être dès maintenant l'ancien ministre de la Marine.

Mgr Dauray

Mgr Chs Dauray, curé de la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket, vient de célébrer son quarante-sixième anniversaire de naissance. Le temps semble impuissant contre ce vieillard qui, voici soixante ans, s'en allait demander à un bref repos en terre étrangère et à un changement d'air. Il est alors d'une santé délabrée. Qui sait alors, ose prédire que le jeune prêtre dont la faiblesse inquiétait ses supérieurs et ses amis survivrait à presque tous ses contemporains, vivrait assez longtemps pour voir se multiplier et grandir les paroisses nées de sa première paroisse, aurait le temps de prodiguer autour de lui les œuvres bienfaisantes, deviendrait en quelque sorte le patriarche du clergé franco-américain, verrait croître jusqu'aux proportions d'un peuple les modestes colonies d'il y a soixante ans?

Et tout cela cependant s'est réalisé. Mgr Dauray, témoin d'un autre âge, survit toujours jeune au milieu d'un monde nouveau.

Nous nous joignons aux Franco-Américains pour lui souhaiter de tout cœur de prolonger longtemps encore cette vigoureuse et bienfaisante vieillesse.

O. H.

Cuique suum

Une ligne tombée a fait disparaître samedi le nom de l'auteur du livre (*les Héroïques et les Tristes*) qu'appreciait le R. P. G. Lamarche, C.S.V. Cet auteur est M. Gaillard de Champris.

LE CAREME DANS NOS EGLISES

SERMONS PRONONCES HIER PAR L'ABBE PARAVY A NOTRE-DAME, L'ABBE ROGER MARIEN A LA BASILIQUE, LE R. P. BOURNIVAL AU GESU ET LE R. P. HIGGINS A SAINT-PATRICE

A Notre-Dame, hier, M. l'abbé Théophile Paravy, continuant sa série de conférences sur *Jésus, Maître de la vie*, montra en Jésus le Maître de la vie morale. C'est dans les enseignements du Christ et de son Eglise que l'on trouvera les principes nécessaires à la morale. La vie morale du Sauveur est son plus haut enseignement et l'humanité déchue ne peut aspirer à s'élever qu'à la condition de faire son idéal de cette vie divine.

A la basilique, M. l'abbé Marien, p.s.s., donna le deuxième sermon du carême. On sait que le thème général de la prédication du carême à la basilique porte sur la famille. L'abbé Marien parla, hier, de l'éducation des enfants. La tâche des parents est lourde, mais il leur faut l'accomplir pour le bonheur futur de leurs enfants. Le prédicateur donna sur l'éducation des conseils dont la mise en pratique serait avantageuse aux parents et à leurs enfants, partant, à la société entière.

Le R. P. Bournival, au Gesù, prit pour sujet *La foi et la raison*. La raison est faible. Elle a conduit l'humanité aux grossières erreurs du paganisme. Il faut à la raison le secours de la foi. Et l'homme ne peut connaître la vérité que par la foi.

Le R. P. Higgins, à l'église Saint-Patrice, la fête de saint Patrice approchant, parla de la foi et de la force de caractère de l'Irlande. L'Irlande a été persécutée et elle a gardé sa foi. C'est dans la religion qu'elle a trouvée la force de ne pas succomber dans ces épreuves.

A Notre-Dame

RESUME DE L'ALLOCUTION DE M. L'ABBE PARAVY

Dans le désarroi intellectuel du monde moderne, Jésus-Christ nous apparaît, dimanche dernier, comme l'indispensable lumière qui éclaire les intelligences et leur apporte le bienfait de la vérité éternelle et la douceur d'une croyance sereine.

Mais les paroles de l'Homme Dieu sont paroles de vie. De l'esprit qu'elles illuminent, elles passent dans les consciences qu'elles redressent, dans les volontés qu'elles affermissent, dans les existences humaines qu'elles conduisent, par le chemin du devoir, au bien souverain qui est Dieu, au bonheur sans mélange qui est le ciel. Et le Christ s'affirme ainsi le Maître de la vie morale, le législateur suprême dont l'oeuvre, plus que jamais nécessaire, peut se résumer ainsi: Il a rétabli les fondements du devoir, il a rendu à la morale sa pureté et il l'a exposée avec précision, il a élevé notre être moral à la mesure de l'idéal proposé, en éclairant la conscience de l'homme et en fortifiant sa liberté par la grâce divine.

Quand le Christ vint sur la terre, le péché avait accompli son oeuvre néfaste, non seulement chez les païens, mais même chez le peuple juif qui cependant avait reçu la mission de conserver, dans l'idolâtrie générale, la croyance au vrai Dieu et l'espérance du Libérateur. Ne nous scandalisons pas trop. Après vingt siècles de christianisme, lorsque l'homme civilisé se détache du Christ, il retourne bientôt aux mêmes misères morales, et, comme l'avouait Talen, "chaque fois que l'homme se fait païen, il se retrouve voluptueux et dur".

Le monde antique avait besoin que Jésus-Christ vint restaurer les bases de la morale; les divinités païennes avaient été trop rabais-

sées au niveau des vices pour pouvoir parler aux hommes le langage de l'autorité souveraine, et, d'autre part, la vie future telle qu'on l'imaginait n'offrait pas une sanction capable de soutenir les efforts et d'alimenter l'espérance. Mais le monde moderne en a besoin aussi, puisque ses philosophes ont eu la prétention, folle d'orgueil, de bâtir sans Dieu et sans son éternité une morale qui se flattait d'être supérieure à la morale chrétienne, et qui n'a donné que des mécomptes.

C'est que, si le bien est sain pour les consciences, si le Devoir s'impose avec une autorité absolue, si nos volontés, même en refusant de lui obéir, ne peuvent rien pour le supprimer, la raison en est qu'il vient de Dieu, le législateur suprême, et Jésus-Christ a mis en pleine lumière l'obligation du devoir en proclamant les droits souverains de Dieu sur l'homme. Et, de même, il a appuyé solidement le devoir sur son autre base, la sanction, en montrant les répercussions éternelles qu'avaient nos actions d'ici-bas. Par là, notre obéissance a été ennoblie, puisque, en définitive, c'est à Dieu seul que nous nous soumettons, et nos espérances ont été élargies, puisqu'elles dépassent toutes les hardiesses de notre pensée humaine.

Etablie sur ces bases solides qui lui assurent un caractère obligatoire et universel, la doctrine morale prêchée par le Christ domine, soit par la sublimité du but qu'elle propose, soit par l'excellence des préceptes et des conseils, qu'elle formule, tout ce qui a pu être enseigné par des lèvres humaines.

Le problème du but est le premier à résoudre en morale. Or l'humanité tend au bonheur. Elle l'a cherché depuis toujours. Hélas! Elle s'est trompée souvent, et ses efforts ne lui ont apporté que déception, parce que son cœur réclamait l'infini et la terre ne pouvait lui offrir que l'éphémère et l'imparfait.

Mais voici que sur le mont des Béatitudes une voix se fait entendre qui a le secret du bonheur. Les Béatitudes pourraient en somme se résumer ainsi: Bienheureux ceux qui ne mettent pas le bonheur en cette vie parce qu'ils le posséderont dans l'autre. C'est par une promesse d'immortalité que Jésus-Christ inaugure son enseignement moral. Et ceux qui nient cette immortalité ne rabaisent pas seulement la destinée, ils rabaisent les âmes elles-mêmes en leur coupant les ailes et en décourageant leurs vœux de bien. Ils sont d'ailleurs contre la double affirmation de la raison humaine et de la parole divine.

Jésus-Christ ne décourage pas nos rêves de bonheur, mais c'est l'autel seul qui peut les réaliser dans la mesure de nos desirs. Il ne sacrifie que cette vie, mais il rend la première place à l'autre, à celle qui répondra à nos aspirations vers la justice, l'amour et le bonheur. Puisque nous sommes des esprits immortels, les Béatitudes ne sont plus un paradoxe; elles expriment une vérité.

Et en même temps, elles sont une excellente règle de conduite, car nous risquons de nous laisser prendre aux attractions d'ici-bas, et d'oublier le bonheur au profit du plaisir qui n'en est que la contrefaçon. C'est pourquoi il faudra se violenter, se mortifier, comme l'indique chacune des sentences des Béatitudes: Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, bienheureux les doux, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux les purs, etc.

Un tel programme, de telles promesses et de telles espérances, en opposition si formelle avec les sentiments et les mœurs du paganisme d'autrefois et d'aujourd'hui, constituent une véritable révolution dans la vie morale, et Jésus-Christ, pour l'achever, précise et perfectionne les préceptes de la loi naturelle et de la loi mosaïque, et son Evangile est le code incomparable de la vertu.

De plus, parce qu'il sait que le mal est dans la volonté plus que dans le geste extérieur, et que les sentiments criminels finissent par s'extérioriser s'ils ne sont pas combattus, le Maître de la vie morale pénètre jusqu'au fond invisible et secret des âmes pour régler les pensées et les desirs et pour enchaîner les passions.

Mieux encore: pour donner à son enseignement moral son caractère pratique, il a formé comme une armée d'entraîneurs; il a placé au-dessus des préceptes les conseils, au-dessus de la loi l'idéal, et au milieu de l'humanité nouvelle des âmes généreuses qui, en s'élevant jusqu'à l'observation des conseils évangéliques, nous font mieux comprendre l'obligation ou nous sommes de remplir fidèlement les préceptes.

Cependant l'oeuvre morale du Maître de la vie n'est pas achevée par le rétablissement de la doctrine et de ses fondements. Le devoir est ordonné: mais l'humanité est-elle armée pour répondre à l'appel

de Jésus-Christ, et n'a-t-il pas trop présumé de notre nature et jeté un défi à notre faiblesse?

Lui, le Christ, ne se contente pas de parler; il agit. Il nous entraîne, en Dieu, pour révéler de force notre pauvre cœur humain.

Tout d'abord il rend à la conscience, égarée et émue par l'habitude du mal, sa pureté, sa délicatesse, son énergie.

Puis, il fortifie la liberté. Celle-ci, hélas! à force de capituler, s'était habituée à l'esclavage, celui du vice et celui de la tyrannie. Jésus relève les âmes, leur rend leur fierté, et le sentiment de leur liberté, et chez les apôtres, chez les martyrs, chez les faibles femmes, chez les timides vierges, chez tous les vrais chrétiens, il révèle les consciences. Il fortifie les volontés en les soutenant de sa grâce divine, si bien que toujours et partout le progrès moral suit la courbe du catholicisme. Il connaît notre faiblesse, mais il ne conclut pas au désespoir, parce qu'il vient combattre avec nous. Lui qui nous a obtenus nous obtient encore: secours sans lesquels nous serions d'avance vaincus. Lui qui, conscient de notre misère, a établi les sacrements, source de force et de vie.

Qu'on ne dise donc plus que l'idéal moral proposé par Jésus-Christ dépasse notre capacité et que ses appels à la vertu ne peuvent trouver d'écho dans l'âme humaine découragée. Qu'on ne dise pas, devant la passion: "C'est plus fort que moi!" et devant le devoir: "C'est impossible!" Rien n'est impossible à Dieu, et Dieu est avec nous!

Mais gardons-le bien avec nous, gardons-le à notre jeunesse, gardons-le à nos pères, car sans lui, la vie morale est compromise et les âmes sont la proie facile du mal, tandis qu'avec lui, la vie remonte à la hauteur du devoir, la vertu cesse d'être un inaccessible sommet, et le ciel de Dieu ne décourage plus les espérances infinies qui soulèvent le cœur de l'homme.

Telle est, sur le terrain moral, l'oeuvre gigantesque du Maître de la vie. Deux humanités vivent sous nos yeux: l'humanité déchue, celle qui vit loin du Christ et que le paganisme ancien; l'humanité chrétienne, déchue, elle aussi, mais régénérée, celle où l'on entend pas seulement prêcher une loi nouvelle, mais où l'on voit vivre des hommes nouveaux, qui comptent toute une armée de saints, celle à laquelle nous avons la grâce d'appartenir et le devoir de faire honneur.

A la Basilique

Voici le sermon prononcé hier par M. l'abbé Roger Marien.

"Pour relever l'humanité qui tombe, il faut sauver la génération qui pousse, en lui demandant des convictions religieuses plus profondes, des volontés plus énergiques, des cœurs plus généreux: oeuvre d'autorité et d'amour".

Il est encore, au cœur même de notre monde, une armée de ces mères généreuses qui se font un devoir de bien élever leurs enfants. Elles seules peuvent comprendre le rôle sublime que Dieu leur confie.

Dieu, en effet, en associant l'homme à son oeuvre créatrice, partage avec lui ses droits; et de même d'après avoir créé, il conserve à l'homme le droit que l'homme ne peut transmettre la vie, mais aussi travailler à son plein épanouissement dans l'enfant. Or, dans ces petits chefs-d'oeuvre si frêles et pourtant si beaux, se cache quelque chose de plus grand encore: un souffle divin qui les élève au-dessus de la matière et leur permet de se tourner vers leur Créateur pour lui dire: "Je te connais, je t'aime". Développer la faculté de l'âme, voilà l'éducation; oeuvre belle entre toutes, mais qui impose de lourdes responsabilités vis-à-vis de Dieu et de la société, qui, plus que jamais, jette ce cri d'alarme: "Donnez-nous des hommes".

Il est vrai que notre société souffre d'un mal qui la ronge au cœur. Les chrétiens sincères qui en cherchent les causes s'accordent à y voir la conséquence d'une éducation molle. L'ennemi s'est attaqué à l'enfance pour saper par la base; il ne faut pas désespérer; Jésus est toujours là pour prononcer le mot libérateur: "Jeunesse, je te l'ordonne, lève-toi". Mais aussi il faut sauver la génération qui pousse en formant des convictions religieuses plus profondes, des volontés plus énergiques, des cœurs plus généreux.

Quiconque veut faire oeuvre d'éducation, doit se rappeler cette parole de l'Esprit Saint: "Si le Seigneur n'a posé la première pierre, vain est le travail de celui qui construit". Jésus est le roc sur lequel il faut bâtir; il est aussi l'idéal, qu'il faut poursuivre dans l'âme de l'enfant. Le prêtre par mission doit enseigner Jésus.

Mais pour que cette divine semence puisse porter fruit, elle demande un terrain préparé: il lui faut ensuite le soleil et la rosée; c'est l'oeuvre des parents. Le foyer doit être comme une serre chaude, d'où il faut bannir les éléments destructeurs qui compromettent la moisson. A la place, faites régner le Christ; le Christ avec sa croix pour féconder; avec son cœur pour réchauffer; avec sa Mère pour purifier. Surtout faites comprendre à vos enfants par toute votre vie que la foi n'est pas une abstraction à laquelle on pense le dimanche et à laquelle on peut oublier le reste de la semaine, mais bien plutôt la règle de toute vie chrétienne.

Vous rêvez de liberté pour vos enfants: faites-les des hommes d'énergie, en développant chez eux cette force secrète qui est la volonté. Par suite de la faute originelle elle a reçu une sanglante blessure; aussi les premiers signes qui la révèlent chez l'enfant sont des pleurs de révolte. Alors commence le rôle des parents. La formation de la volonté suppose une préparation de longue main. L'homme est un composé mystérieux dont les deux éléments essentiels sont l'âme et le corps. La formation de l'âme, de telle sorte que les passions de l'un ne soient pas en lutte avec la volonté. Aussi l'éducation de la volonté demande-t-elle la rencontre de l'effort, et par conséquent le développement des muscles. On dit d'un homme énergique qu'il a du nerf; ce n'est pas le nerf, mais la volonté qui agit dans le geste et la parole.

Il faut d'abord vouloir pour l'enfant par l'exercice d'une sage autorité; l'indépendance n'est point

liberté, pas plus que la révolte est signe d'énergie. Jésus venant en ce monde a dit à son Père: "Me voici pour faire votre volonté." Et pourtant jamais homme n'a montré plus d'énergie, de maîtrise de soi ou de ténacité que le Jésus flagellé, souffleté, mourant sur une croix.

L'âme de l'enfant, a-t-on dit bien souvent, est un cercle moule: Plaise à Dieu qu'une main vertueuse et énergique y trace les premiers contours de la vertu, et alors l'enfant est assuré, l'enfant sera toujours maître de son Cœur.

Le cœur humain est un centre où se meuvent bien des activités. un foyer où s'agitent bien des passions, de l'agencement de toutes ces influences naît le caractère. Il est un trait qui doit se retrouver chez tous; c'est la générosité, l'âme du dévouement. Et pourtant il tend à disparaître; les éducateurs de nos collèges se plaignent que les enfants n'aient plus d'enthousiasme. S'ils craignent l'effort, ils redoutent encore plus le sacrifice. Je ne crains pas pour l'Eglise: Jésus saura toujours trouver des âmes où jeter l'étincelle. Mais il fait peine d'entendre ses plaintes; car le dévouement, c'est sa vie.

Pour l'inspiration à l'enfant, il faut chasser l'égoïsme, c'est-à-dire l'amour-propre qui convoite pour soi. Attaquez-vous donc aux trois grandes passions qui font l'apanage de l'homme déchû: l'orgueil, la cupidité, la sensualité.

Loins de nous la pensée que l'on doive, sous prétexte d'humilité, enfourer des talents, laisser languir des énergies. J'aime trop mon pays pour souhaiter de le voir toujours dans l'ombre; j'estime trop mes concitoyens pour ne pas applaudir à leurs succès. Mais je voudrais qu'ils comprennent que, en vertu de la solidarité humaine, ils doivent ces succès à la société qui les a vus grandir; qu'ils en sont responsables à l'Eglise qui les a faits ce qu'ils sont; alors ils enseigneraient à leurs enfants que les richesses comme les honneurs ne sont que des moyens de servir les nobles causes.

Pour sauvegarder l'âme de vos enfants, le Christ vous indique le moyen: l'esprit de sacrifice, c'est-à-dire l'immolation de tout l'être devant le devoir. Scandale pour les uns, folie pour d'autres, cette immolation demeure la seule condition du vrai bonheur de l'individu et de l'ordre social.

Voilà votre oeuvre; vous la ferez en maîtres, si vous savez donner à votre autorité la fermeté qui commande, la douceur qui réprime, l'amour qui surveille. Cet amour doit aller jusqu'à l'oubli de vous-mêmes et vous inspirer le dévouement.

On aime toujours à relire les traits de dévouement dont les fastes de l'Eglise sont remplis; on ne sent pas toujours le courage de les faire revivre. Cependant l'Eglise souffre toujours. Ce qu'il faut sauver, ce n'est plus le tombeau du Christ défilant, c'est le tabernacle du Christ vivant; l'âme de l'enfant, sur laquelle l'ennemi s'est jeté comme un lion rugissant pour la dévorer.

Une croisade nouvelle s'impose. Si le nombre de l'ennemi vous effraye, unissez vos forces et songez qu'avec des unités l'on obtient le nombre; si leurs armes vous paraissent terribles, armez-vous de la croix: par ce signe vous vaincrez; si vous craignez que le courage vous manque dans la bataille, comme cri de ralliement le vous laisse celui qui a fait la force des croisés: "Dieu le veut! Dieu le veut!"

Au Gesù

Les rationalistes prétendent que la révélation n'était pas plus nécessaire à l'époque de Jésus-Christ qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous nous demandons comment des hommes, qui savent comme nous ce qui se passait avant la révélation, osent dire que la raison peut être laissée à elle-même et qu'elle n'a pas besoin de la foi.

Mais l'expérience a été faite, et une expérience assez longue et assez concluante, je crois, puisqu'elle a duré quarante siècles et qu'elle a été répétée dans toutes les parties du monde. Ils veulent que la raison soit laissée à elle-même; mais elle a été laissée à elle-même pendant les quatre mille ans qui ont précédé Jésus-Christ. Et quel a été le résultat de cette longue expérience?

Le résultat a été que tous les peuples de la terre, pendant tout ce temps, n'ont pas connu d'autre religion que les abominables superstitions de l'idolâtrie et les honteuses maximes de la morale païenne. Au surplus l'expérience se continue encore et toujours avec le même résultat. Non seulement en effet la raison n'a pas suffi avant Jésus-Christ à enseigner au moins la vérité la plus nécessaire et la plus fondamentale, l'existence du vrai Dieu, mais elle n'y a suffi pas encore aujourd'hui, et il est bien connu que partout où l'on n'est pas chrétien, l'on est païen, ou l'on ne croit en rien.

Et si vous voulez une confirmation de ce que j'avance ici, vous la trouverez autour de vous, même dans notre pays si chrétien, vous la trouverez chez tous nos incrédules. Puisque ces hommes ont perdu la foi, leur raison est bien laissée à elle-même. Qu'ont-ils donc appris à l'école de cette raison? Ils ont appris d'abord à nier tout ce qu'un homme doit croire, la bonté, et la justice de Dieu, les sanctions de la loi naturelle, et surtout nos devoirs envers Dieu; ils ont appris ensuite

ECONOMISEZ sur les Vêtements du PRINTEMPS

C'EST PRATICABLE! Vous aurez tout autant d'élégance et de chic dans votre costume, votre manteau et votre blouse du printemps dernier si vous leur faites donner un

NETTOYAGE DECHAUX EST 5000

Dechaux

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL, S'adresser pour recevoir les commandes 199 et 710 rue Ste-Catherine Est

BULLETIN du SERVICE de LIBRAIRIE du "DEVOIR"

FOYER-ROMANS

- 25s. l'unité 82.50 pour la collection
1—La Dame de la Paille-bleue—CLEMENT D'OTHE
2—Demi-Sœurs—SALVA DU BEAL
3—La plus Riche—MARY FLORAN
4—Leur fille—PIERRE DUCHATEAU
5—Non Licet—BERTHE NEUILLIES
6—La Petite Clara—MARIO DONAL
7—Ames fortes—O. DE FERENZY
8—La Dette de l'Orpheline—PAUL FEVAL, fils
9—Pascarella—B. DE PUYBESQUE
10—Mariage idéal—CLEMENT D'OTHE
11—Le Chemin de Longue-Etude—F. O'NOLL
12—Qui?—PIERRE GOURDON
13—Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOVET

COLLECTION NELSON

- 40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés)
Un Valcun—JEAN DE LA BRETE
Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE
Madame Corentine—RENE BAZIN
La Main de Sainte-Modestine—JEANNE SCHULTZ
Jean de Kerdren—JEANNE SCHULTZ

SPECIAL

50s. au comptoir, par la poste 60s.
The Clash—WILLIAM MOORE (Relié, papier de luxe. Valeur normale de plus du double—100 seulement!)

Valeur exceptionnelle:

- 75 sous le volume 80 sous par la poste
Belle reliure percaline, façon maroquin rouge
BOSSUET—Oraisons funèbres (2 vols)
Méditations sur l'Evangile (2 vols)
PASCAL—Pensées
CORNEILLE—Théâtre choisi (2 vols)
BOILEAU—Oeuvres
FENELON—Télémaque
Mme DE SEVIGNE—Lettres choisies
LABRUYERE—Caractères (illustrés)
CHATEAUBRIAND—Génie du Christianisme (2 vols)

Tous ces volumes sont reliés et de même format. Nous prions nos clients de bien vouloir nous indiquer des substitutions. Chaque volume compte plus de deux cents pages et certains jusqu'à cinq cents.

Collection Familia

- d'Assenoy, M.: Les Sabots de la Reine-Anne
Champol: Les Points noirs
Chandeneux, Claire: Les Terreurs de Lady Suzanne
Cooper, Fenimore: Le Dernier des Mohicans
Fleuriot, Zénaïde: Yvonne de Coatmorvan
Perrault, Pierre: Miguy
Perrault, Pierre: Miguy; La lettre de Clara
Maryan, M.: L'Hôtel St-François
Draut, Jean: Le soldat Chapuzot

Collection la liseuse

- Champol: Cas de Conscience
Coz, Edmond: Fatal orgueil
Lichtenberger André: La petite sœur de Troit
Noël, Alexis: Paulette se marie
Gréville, Henri: Jolie propriété à vendre; L'héritage de Xénie
Pujol, Alice: Rose Perrin
Bordeaux, Henry: La jeune fille aux oiseaux
Alicette, Pierre: Le Roman de Maddy
Segonzac, Paul: Fleur de Lys
Coleman, Marguerite: Petite Rose
Lichtenberger, A.: Notre Minnie
Prix: franco, 35 sous (volumes brochés).

Livres Canadiens

- Lettres de Fadette, 3ème série .55
Lettres de Fadette, 4ème série .55
Lettres de Fadette, 5ème série .80
Campanules, vers. 80
Perrine et Charlot. 85
Ames et paysages. 80
Jules Faubert, le roi du pa-pier. 1.00
L'hus du passé, vers. . . .1.10
Coups de scalpel, vers. . .1.10
La Vie du Père Lacombe. .2.10
Henri Bazire, (édition canadienne, préface par Henri Bourassa). 28
Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, par M. l'abbé J.-D. Michaud. . .1.10
Brins d'herbe, par Monique. .80
Selon L'Évent, par Marie Lamoureux. 80
Théâtre, par Monique. . .1.10
Coquillages, par Rev. Frère Marius. 65
La Montagne de Bois, par M. l'abbé Clévis Rondeau. .1.60
Gaston Chambrun, roman canadien, par J. F. Simon. . .28
L'iris Bleu, roman canadien, par J. E. Larivière. . .28
"Tu m'as donné le plus doux rêve", poésies par Mme Pauline Fréchette. 80

Pour tout achat de deux dollars la livraison est faite sans frais à Montréal contre recouvrement (C. O. D.) S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020 Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

à se moquer de tout ce qui n'est pas la matière, à railler tous les dogmes, à persifler et à blasphémer les choses les plus saintes et même à détester toute religion et surtout la religion chrétienne.

La foi est donc nécessaire à tout le monde; mais nécessaire particulièrement à certaines âmes: âmes malheureuses, âmes inquiètes, âmes qui doutent, et pour qui des doutes sont souvent une torture, âmes égarées ordinairement par de mauvaises lectures, âmes qui ont mis de côté leur catéchisme et la foi de leur enfance, et qui demandent maintenant à la raison la solution des terribles problèmes de notre destinée, mais sans jamais trouver cette solution. L'homme est-il donc né pour le doute? Non, il est né pour la vérité; donc pour la certitude. O vous, les tristes victimes de ces doutes! d'où vient donc que vous avez cherché partout cette certitude, sans jamais la trouver? Ah! croyez-moi, c'est que vous l'avez demandée à un maître qui ne peut pas la donner. Avouez enfin que la raison vous a laissés dans d'énigmes ténébreuses et changez de maître: revenez humblement à la foi de votre enfance, et vous trouverez ce que vous cherchez. Cette foi n'est plus peut-être qu'une étincelle; mais une étincelle suffit pour ressusciter la lumière; enfouez dans les yeux à cette faible lueur, et Dieu fera le reste.

Les rationalistes ont accusé Dieu de se contredire en donnant d'abord à la raison la mission d'entraîner l'homme pour mettre ensuite la foi à sa place. Dieu serait apparemment une sorte d'apprenti qui ne connaît pas bien son métier et qui essaie d'abord un outil, puis un autre. Voilà l'accusa-

tion. La réponse ne sera pas longue, mais elle demande que nous fassions un peu d'histoire. Dans le paradis terrestre, Dieu avait commencé par la révélation: il avait dit clairement à l'homme ce qu'il exigeait de lui; et l'homme n'avait qu'à croire et à garder la parole de Dieu. Mais qui donc est venu dire à l'homme de mépriser cette divine parole et de rejeter cette première révélation? Le serpent qui parlait au nom de l'orgueilleuse raison. C'est clair, le premier rationaliste. C'est donc l'homme qui a mis la foi de côté pour choisir la raison; l'homme qui n'a pas voulu d'autre guide que lui-même et ses propres lumières; l'homme qui a secoué le joug de Dieu. Voilà l'origine de ses malheurs.

Pour le punir de son orgueilleuse révolte et le désabuser en même temps de sa raison, Dieu l'a abandonné à lui-même. Dieu pouvait le punir plus sévèrement; mais il ne pouvait pas le punir plus justement.

(Suite à la sixième page.)

N'OUBLIEZ PAS

—que pour
40c
—vous avez un
BON REPAS
chez
PERRINO
36, Notre-Dame Est.

AIDONS LES FRANCO-AMERICAINS

Ils sont 1,500,000 dans la Nouvelle-Angleterre

POUR CELA

LIRE ET PROPAGER LE NOUVEAU JOURNAL

LA "SENTINELLE"

Grand Quotidien publié à Woonsocket, R. I., par la NATIONAL PUBLISHING COMPANY

Les Minorités Françaises du Canada

ont réussi dans leur travail de résistance quand elles ont eu une presse franchement dévouée. Il y a dans la Nouvelle-Angleterre 1,500,000 Franco-Américains, dont les problèmes sont les mêmes que ceux des minorités françaises de l'Ontario et de l'Ouest, c'est par l'entremise de la bonne presse qu'ils pourront les résoudre.

LISEZ, PROPAGEZ

LA "SENTINELLE"

ELLE EST FONDÉE POUR FAIRE LA LUTTE

Le seul moyen pour les Franco-Américains de bien faire connaître leur situation est d'avoir un journal qui défend leurs intérêts et leurs droits. Pour arriver à ce but, ils doivent faire connaître leur cause au Canada, parce qu'ils ont besoin de l'appui moral et intellectuel de Québec pour survivre.

LISEZ ET PROPAGEZ

LA "SENTINELLE"

DE WOONSOCKET, R. I.

Abonnez-vous, abonnez vos amis, vous tous qui désirez la survivance française en Amérique, c'est un devoir de coopération fraternelle. — ON S'ABONNE ICI, ou à la

LA "SENTINELLE"

Abonnement — 1 an, 0.00,

WOONSOCKET, R. I.

CALENDRIER

DEMAIN: mardi 18 mars 1924
Saint Cyrille de Jérusalem, év. conf. et d.

Lever du soleil, 6 h. 05.
Coucher du soleil, 5 h. 10.
Lever de la lune, 3 h. 21.
Coucher de la lune, 5 h. 53.

Lever du soleil, 6 h. 42.
Coucher du soleil, 5 h. 47.
Lever de la lune, 4 h. 07.
Coucher de la lune, 1 h. 21.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 32.
Minimum, 11.
Demain maximum, 31.
Minimum, 10.

BAROMETRE

8 heures a.m. 29.84, 11 heures a.m. 29.84,
1 heure p.m. 29.84.

LS TIENNENT A LEURS BONIS

Les fonctionnaires fédéraux demandent à M. King de continuer à leur accorder une indemnité supplémentaire en attendant la révision des salaires

OTTAWA, 17 (S. P. C.). — A cause des rapports parus dans les journaux laissant entendre que le gouvernement songe à réduire le boni cette année, l'Association des fonctionnaires civils d'Ottawa a résolu samedi de demander au premier ministre King de voir à ce que les bonis soient continués jusqu'à ce que les salaires aient été révisés. L'association désire qu'une déclaration à cette fin soit faite prochainement.

Les rapports soumis à l'assemblée des membres de l'association contenaient des chiffres visant à prouver que le coût de la vie n'a presque pas changé depuis un an. Ils mentionnaient également que le rapport de la commission parlementaire spéciale de l'an dernier recommandait de continuer d'octroyer les bonis jusqu'à la révision des salaires.

LE RAPPROCHEMENT RUSSO-CHINOIS

La presse russe s'en réjouit — Libération du joug de l'étranger

Moscou, 17 (S.P.A.). — Les journaux russes voient dans le rapprochement russo-chinois un grand triomphe pour la diplomatie soviétique et entretiennent le jour "où les Chinois seront libérés du joug de l'étranger". La Gazette des travailleurs fait observer que la Turquie, après avoir renoué les relations avec la Russie bolchévique, a développé ses tendances nationalistes au point de rejeter le contrôle de l'étranger. La même feuille laisse entendre que l'accord de la Russie avec la Chine est un événement d'importance égale à l'autre. L'Isvestia, organe du gouvernement, dit que la Russie devient un facteur avec qui il faudra compter à l'avenir dans cette arène internationale qu'est en train de devenir l'Océan Pacifique. Ce journal déclare que l'établissement de relations parfaites entre la Chine nouvelle et la plus grande force mondiale, la fédération des Etats soviétiques, marque l'inauguration d'une nouvelle ère historique. Le même journal dit encore au sujet de la note de protestation de la France que les "impérialistes internationaux" cherchent

vainement à intervenir. Il ajoute qu'après les musulmans de l'Afghanistan oriental, de la Perse et de la Turquie, 400 millions de Chinois comprennent maintenant que la Russie est leur seul ami désintéressé.

Le fait d'avoir été reconnu dernièrement par un grand nombre de pays accroit le prestige du gouvernement de Moscou. Parlant à Minsk l'autre jour, M. Kalénine a déclaré que la reconnaissance n'a plus autant de valeur comme marchandage à propos des vieilles dettes et des questions qui s'y rattachent. Il a exprimé l'opinion que les réclamations de la Russie et de la Grande-Bretagne s'équivalaient à peu près, si la conférence anglo-russe tient honnêtement compte de toutes les pertes subies en Russie par suite des interventions étrangères et pour autres causes. Kalénine a prétendu que les Etats-Unis essaient d'empêcher la Russie d'occuper la position qu'elle mérite dans l'organisation économique du monde parce que la production du blé russe nuit au "monopole américain des céréales".

L'AFFAIRE DES PETROLES

La commission sénatoriale américaine reprendra son enquête demain — Un prétendu compromis avec Leonard Wood

Washington, 17 (S.P.A.). — La commission sénatoriale qui enquête sur l'affaire des pétroles va probablement reprendre ses séances demain pour compléter l'audition des témoins. Le sénateur, dont l'indisposition avait causé l'interruption de l'audience vendredi dernier, se rétablit. Il souffrait de bronchite.

Les membres de la commission annoncent qu'ils auront fini d'entendre la preuve vers la fin du mois de mars. Le sénateur Walsh a dessein de commencer demain l'examen du rapport des vérificateurs sur les transactions d'actions pétrolières ici, à New-York et à Chicago afin de déterminer quel rôle les fonctionnaires du gouvernement peuvent y avoir joué. Il a l'intention aussi d'étudier les suggestions sous-entendues dans une déclaration de Leonard Wood, fils, à l'effet qu'on aurait offert la candidature présidentielle à son père pendant le congrès national républicain de 1920, à condition qu'il consentit, une fois élu, à nommer comme chef du ministère de l'Intérieur Jake Hamon, de l'Oklahoma, exploitateur de sources pétrolières, qui s'intéressait à la politique et fut tué plus tard.

Le débat sur l'adresse cet après-midi

M. Guthrie reprendra la critique du gouvernement au nom de la gauche et M. Stewart lui répliquera — On prendrait le vote demain soir et les conservateurs ne proposeraient pas d'amendements immédiatement

Ottawa, 17 (D.N.C.). — M. H. Guthrie, conservateur, va reprendre le débat sur l'adresse, cet après-midi, et M. Stewart, ministre de l'Intérieur, lui répondra. Le premier ministre est revenu, mais on ne sait s'il reprendra la parole dans le débat. Il se peut aussi que M. McIlhen parle encore une fois. Mais maintenant on s'attend à un vote

pour demain soir, car les conservateurs auraient abandonné leur intention de présenter d'autres amendements immédiatement. Ils se reprendront plus tard s'ils persévèrent dans leurs intentions hostiles. On s'attend à ce que les propositions budgétaires soient tabliées cette semaine et qu'elles montrent une diminution très considérable sur celles de l'an passé.

Violent incendie à Brooklyn

New-York, 17 (S.P.A.). — Au cours de la nuit dernière, un incendie a détruit un édifice de cinq étages à Brooklyn. La chaleur qui se dégageait des flammes était si forte que cent familles domiciliées dans les environs durent quitter leurs logis pour se réfugier dans un théâtre de cinéma à quelque distance. Les pertes s'élevaient à \$100,000.

Brûlé vif

Saint-Jean, Terre-Neuve, 17 (S. P. C.). — On apprend ici par message qu'un malade a été brûlé vif pendant l'incendie de l'hôpital de l'association internationale conduite par le Dr Grenfell, de New-York, au Labrador, le 25 janvier dernier. Les médecins et les infirmières n'ont réussi que difficilement à le sauver.

Cours d'instruction civique

Demain, à quatre heures, à l'Université de Montréal, cours d'instruction civique pour les dames, par M. Edouard Montpetit.

Tenu en suspicion

Berlin, 17 (S.P.A.). — Le professeur F.-L. Quide, de l'Université de Munich, pacifiste allemand notoire, a été arrêté à Munich sur l'ordre du procureur de l'Etat pour avoir écrit, allégué-t-on, une lettre au général von Seeckt, commandant de la reichswehr, dans laquelle il disait que des jeunes gens recevaient déjà l'entraînement militaire en Allemagne sous la surveillance de la reichswehr.

Le rapport des postes

Ottawa, 17 (D.N.C.). — Le rapport du ministère des postes accuse durant l'année 1923 un surplus dans les recettes de \$2,707,694 et une diminution dans les dépenses de \$526,923.18. Les postes ont émis cette année 11,100,000 mandats de poste contre 10,000,000 l'an passé.

Une réduction des taxes de transport consentie par les chemins de fer après des négociations avec le ministère des postes sera aussi la source d'une économie de \$400,000 par année.

Le conseil tire à sa fin

LES ECHEVINS TIENDRONT UNE DES DERNIERES SEANCES DU CONSEIL DEMAIN APRES-MIDI. — TROIS REGLEMENTS NOUVEAUX

Les échevins auront demain une assemblée spéciale du conseil, l'une des dernières avant les élections du 7 avril. Le feuilleton du jour renferme neuf articles seulement : six projets de règlements, deux rapports du comité exécutif et une communication du club ouvrier de Maisonneuve.

De ces projets de règlements, trois sont nouvellement soumis depuis le 3 mars et ne pourront être étudiés par le conseil actuel, à cause du délai légal de trente jours. Le premier pouvait à un emprunt de \$350,000 pour la pose de conduites d'eau et pour des travaux urgents; le deuxième amende le règlement No 260 au sujet des bâtiments; et le troisième modifie le règlement No 432, concernant les permis et privilèges. Ces trois règlements ayant été soumis à la réunion du 3 mars ne pourront être étudiés par le conseil actuel, à cause du délai réglementaire de 30 jours.

Les trois autres règlements ont été soumis à des commissions échevinales; ils ont trait à la circulation des voitures, à la vente des journaux dans les kiosques, et à la fermeture de bonne heure des magasins.

Le premier rapport du comité exécutif recommande la construction d'un bain public dans le quartier Saint-Jacques; et le deuxième, le prolongement du boulevard Décarie.

Dans une communication au conseil le club ouvrier de Maisonneuve s'oppose à l'aliénation des pouvoirs d'eau du fleuve Saint-Laurent, et insiste sur la construction du canal de la baie Georgeanne.

Le projet de Carillon ne reviendra pas au conseil mardi, car la commission spéciale n'est pas en état de présenter un rapport, n'ayant tenu qu'une seule réunion. Les renseignements manquent et les documents se font rares chez le greffier sur le sujet.

M. Emond, du quartier Papineau, proposera une motion que les tramways de l'avenue de Lorimier, circulent le soir après huit heures les jours de semaine et durant la journée du dimanche, rue Craig, jusqu'à la rue Amherst.

Assemblées de candidats

Mardi soir, M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, réunira ses électeurs dans la salle de l'école Olier, pour rendre compte de sa conduite à l'hôtel de ville. La réunion se tiendra sous les auspices de la Ligue du Progrès Civique, du quartier Lafontaine; MM. les échevins Gareau et Gendreau adresseront la parole.

Mardi soir, M. Honoré Emond, échevin du quartier Papineau, convoque les contribuables de son quartier à une grande assemblée à la salle Sainte-Brigide, rue Maisonneuve.

M. J.-W. Riel, échevin du quartier Saint-Eusèbe, tiendra une assemblée, mercredi soir, au sous-sol de l'église Saint-Eusèbe, pour ouvrir sa campagne électorale.

A l'école Baril, mercredi soir, M. A.-A. Desroches, échevin du quartier Hochelaga, présidera une assemblée générale de ses électeurs.

Négociations rompues

Calgary, Alberta, 17 (S.P.C.). — Les négociations sont rompues entre les représentants du district No 18 des "United Mine Workers" et l'association des maîtres des charbonnages de l'Ouest canadien. Ces négociations duraient depuis le 25 février. Samedi, la sous-commission formée à la demande des mineurs n'a pu s'entendre pour rédiger un nouveau contrat.

Les délégués des mineurs ont quitté Calgary hier soir pour aller informer les filiales et préparer la grève du 1er avril. Les mineurs veulent un contrat de trois ans aux mêmes salaires qu'à présent.

Ils n'iront pas en Italie

Bucarest, Roumanie, 17 (S.P.A.). — Le roi Ferdinand et la reine Marie ont rayé Rome de la liste des capitales de l'Europe occidentale qu'ils doivent visiter officiellement au mois d'avril. On attribue cette modification de l'itinéraire des souverains au fait qu'ils ont reçu de M. Mussolini, premier ministre d'Italie, une communication plutôt sévère concernant le paiement de la dette roumaine.

Grosse explosion à Turin

Turin, Italie, 17 (S.P.A.). — Vingt-deux personnes ont été couvertes par les débris d'une fabrique d'allumettes de Turin où une explosion s'est produite hier. On a, par la suite, dégagé sept des victimes qui portent de graves blessures. Les autres n'ont pas encore été retrouvées.

Le temps

Toronto, 17. — Température probable dans la région de Montréal: Vents du nord-ouest, beau et passablement froid ce soir et demain.

Ce M. Rondeau-là n'était pas poète mais poème

Quelques-uns de nos hommes d'affaires, même quand ils ont fait leurs études, sont d'une ignorance à faire rougir un sapeur-pompier. Mais ceux-là ne rougissent guère qu'en politique, quand les libéraux sont au pouvoir. Ils prennent, prennent souvent plus les Français, prennent quotidiennement le Pyrée pour un homme, sans même savoir qu'ils ont gaffé.

L'un d'eux, ami des lettres (mon Dieu, protégez-moi de mes amis!) est l'objet d'une petite fêta. On lui a fait un poème composé en son honneur. Ainsi le cheval de Caligula, une fois fait consul, devait-il goûter les compliments qu'on lui adressait. Après la fêta, le héros est félicité. Quel grand honneur, si ce n'est un vol sur les cordes de la lyre olympienne! Quelqu'un dit: "Jolie pièce — c'est un Rondeau, je crois." — "Non pas, non pas", répond notre héros, "ce n'est pas un M. Rondeau, c'est un M. Clairval".

L'autre essaye de se désenfermer, explique que ce n'est pas l'auteur qu'il a voulu désigner. Le héros conclut avec la conscience d'être un peu bête, mais il ne veut pas contredire le manique. Enfin, si ce n'est un monsieur Rondeau, mais c'est tout de même un monsieur Clairval; mais le n'y tiens pas.

Beaucoup de gens paieraient très cher pour n'avoir pas passé pour sot en telle et telle circonstance et pourtant comme il en coûte peu en argent pour avoir une culture raisonnable, de bons auteurs que tout esprit sérieux apprend à goûter et un tout petit dictionnaire où trouver le mot qu'on ne comprend pas. Il y a une règle à peu près infaillible pour n'être jamais ridicule: c'est de ne pas employer de mot qu'on ne comprend pas.

On se plaint ici de l'ambiance. C'est à cause de l'ambiance que nous parlons mal, que nous pensons flou. Mais chacun peut avoir à sa disposition l'ambiance qu'il désire. Il n'a qu'à choisir une liste de classiques et à choisir un dictionnaire tout ce qui est encore le meilleur moyen de choisir. Lisez ces gens-là souvent, méditez-les et vous aurez plus appris dans la lecture d'une seule page que dans la lecture des 100 pages d'un journal jaune du samedi — y compris les divers suppléments.

Mais il faut contracter jeune le goût de la lecture sérieuse et on ne s'y dégoûte pas d'un coup. Voilà pourquoi nous tenons la disposition de jeunes des livres légers, pour les esprits qui griserait une lecture de plus de corps.

Consultez notre liste en deuxième page et consultez-la tous les jours, car elle s'allonge souvent, souvent aussi elle se contracte parce que les ouvrages se sont enlevés plus vite que nous n'avons pu les renouveler.

SPECIAL POUR AUJOURD'HUI:

Solange de Morthorne par Clément d'Olhe. 40s. au comptant, 45s. par la poste. Peut s'offrir en cadeau. Brochure de 245 pages, format in-quarto, 70ème mille; ce volume se vendait 90s. avant la guerre.

Clément d'Olhe est connu et estimé de nos lecteurs. La collection Foyer-Romans compte deux ouvrages de cet auteur, et le Devoir a déjà publié un feuilleton de lui.

La Saint-Patrice

Hier la paroisse de Saint-Patrice célébrait par anticipation la fête de son patron. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, assisté de M. le chanoine J.-L. O'Rourke, chancelier du diocèse, et de MM. les abbés F.-L. Elliott et M.-P. Reid. Une vieille coutume veut que ce soit l'archevêque ou son représentant qui officie à Saint-Patrice le jour de la fête patronale.

Le R. P. Nicholas Higgins, o.s.f. c., de Londres, prononça le sermon de circonstance. Nous en donnons un résumé ailleurs.

Ce matin, il y a eu parade. Le groupe, parti de la Place Dominion, se rendit à l'église Sainte-Marie pour assister à l'office. M. l'abbé Heffernan y faisait le sermon. La Société St-Patrice offrit un banquet, ce soir à l'hôtel Windsor.

A Wall Street

New-York, 17. — Le marché est devenu réactionnaire en ouverture ce matin à Wall Street, par suite de la reprise des ventes à découvert par des spéculateurs professionnels. Les commandes de vente étaient bien distribuées sur toute la liste, la plupart des vedettes industrielles et des spécialités cédant des fractions des premières ventes. Les rails ont offert plus de résistance.

Les premières pertes se sont accrues à mesure que la pression augmentait d'intensité; l'appui des achats s'est retiré et il ne se continuait qu'à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux de la close samedi. Les titres Pan-American ont perdu environ un point chacun par suite de la réduction de \$2 à \$1 du dividende. La crainte d'une diminution du même genre a fait choir le Tobacco Products d'un point 3/8. De nouveaux bas pour 1924 ont été touchés par la Crucible Steel, le Kelly Springfield, le Stewart Warner, en baisse de 1 à 2 points. Le Republican Steel et le Dupont étaient lourds aussi. Quelques valeurs ont résisté au courant notamment le General Electric, le Coca-Cola, le National Lead, le Mallin son Silk, tous en hausse d'un point ou plus. Les changes étrangers étaient irréguliers.

Dans la mêlée au Mexique

LE MINISTRE DE LA GUERRE REBROUSSE CHEMIN — DEMANDE DE SECOURS AU CINCINNATI

Mexico, 17 (S.P.A.). — M. Serrano, ministre de la guerre, qui se rendait à Salina-Cruz en compagnie d'un contingent de troupes, a modifié son itinéraire. Il s'est dirigé vers Acapulco en apprenant que le port de Salina-Cruz a été occupé par les insurgés commandés par Candido Aguilar. Cette information est parvenue au département de la guerre. On s'attend à ce qu'il recapture la place sans trop de difficultés.

Le général Francisco Manzo, sous-secrétaire en charge du département, a dit que le gouvernement a appris officiellement que le commandant de la garnison fédérale, voyant approcher les rebelles, pria le capitaine du navire américain Cincinnati, à l'ancre dans le port, de débarquer un détachement de marins pour maintenir l'ordre. Le capitaine du Cincinnati télégraphia au département de la marine des Etats-Unis pour savoir que faire et il adressa aussi un message au secrétaire Serrano, qui s'en alla à Salina-Cruz à la tête de quelques milliers d'hommes. Il est certain que le département mexicain de la guerre a envoyé un message à Washington disant que les autorités fédérales d'Acapulco n'avaient pas le droit de demander le secours armé de l'étranger et que si semblable requête avait été faite ce serait un acte de trahison. On rapporte que le Cincinnati a pris le large après avoir reçu la réponse du ministère de la marine de son pays.

Un violent combat s'est livré à Minatitlan, dans le sud de Vera-Cruz, où les réguliers ont repoussé au commencement du mois les assauts des révolutionnaires et obligèrent ces derniers à battre en retraite sur Puerto-Mexico. Un marin du croiseur anglais Cornwall aurait été tué pendant cet engagement.

L'AFFAIRE DELORME

LA DEFENSE A TENU TOUT L'AVANT-MIDI SUR LA SELLETTE M. J.-W. JONES, EXPERT EN BALISTIQUE — LE PROCES SE PROLONGERA JUSQU'APRES-DEMAIN

L'affaire Delorme se prolonge et paraît devoir durer jusqu'après demain. La défense a consacré tout l'avant-midi à l'audition de M. W. Jones, expert en balistique. Tout d'abord un expert photographe new-yorkais a produit des photos des balles. Puis M. Jones a été appelé.

Il a expliqué aux jurés le mécanisme de l'arme et l'a expliqué comment l'arme pouvait contenir six balles, soit cinq dans le magasin et une dans le canon. Il a ensuite examiné les balles une à une et a expliqué comment avaient été faites les rayures, et le pourquoi de certaines stries.

M. Jones a été instructeur de la police new-yorkaise durant une vingtaine d'années et a été familiarisé, grâce au travail de police qu'il a dû faire, avec toutes les sortes d'armes en usage.

Nouveau séisme au Japon

LA TERRE A TREMBLE VIOLEMMENT A FUKUSHIMA — AUCUN DEGAT CONSIDERABLE

Tokio, 17 (S.P.A.). — Des secousses sismiques ont été ressenties au nord du Japon. Les habitants sont sortis effrayés de leurs demeures. On ne signale aucun dégât considérable. Le sismographe de l'université d'Osaka avait enregistré au préalable un violent tremblement de terre qui a dû se produire plus particulièrement aux îles Kurile. Les commotions se prolongèrent pendant une heure et demie.

La famille impériale déclare que l'état mental de l'empereur Yoshihito ne s'est pas amélioré depuis dix-huit mois. Sa mémoire affaiblie ne lui permet plus d'appréhender et il a de la peine à articuler les sons. Sa santé physique est meilleure toutefois. Sa Majesté vit toujours réclus à Numa, à proximité du palais impérial.

Un croiseur fantôme

New-York, 17 (S.P.A.). — D'anciens pêcheurs devenus contrebandiers d'alcool déclarent qu'un croiseur-fantôme, de couleur grise, s'est plu au cours des trois dernières semaines à aborder les vaisseaux sans défense qui font le trafic des spiritueux dans les eaux de Long-Island. Armé de deux mitrailleuses, le personnel du croiseur-pirate somme les contrebandiers de faire halte, ouvre les tiroirs des comptoirs et s'empare de l'argent. Il ne touche point aux liqueurs.

Le navire-corsaire est un croiseur mesurant 50 pieds de longueur et a dû déjà faire du service sur les Grands Lacs. Sa vitesse est d'environ 35 milles à l'heure. Vingt-deux hommes composent son équipage et ils sont armés de pistolets.

Pour recevoir la pourpre

Rome, 17 (S.P.A.). — Mgr Hayes, archevêque de New-York, et Mgr Mundelein, archevêque de Chicago, qui vont être créés cardinaux au prochain consistoire, sont arrivés à Rome cet après-midi. Ils sont arrivés par le train de Paris.

Montmagny demande la réouverture de la "Machine agricole"

Une nombreuse délégation pilotée par M. Elisée Thériault s'est présentée ce matin devant M. Taschereau — Montmagny traverse une crise sérieuse à laquelle il importe de remédier — Le gouvernement fera son possible

Québec, 17 (D.N.C.). — Une nombreuse délégation de la ville de Montmagny et de la région a été reçue ce matin au parlement par M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province. Les délégués présentés par M. E. Thériault ont soumis au chef du gouvernement un long rapport au sujet de la Machine agricole de Montmagny et demandent la réouverture immédiate de cette industrie. Une résolution adoptée par le conseil municipal de Montmagny a été soumise aussi au premier ministre.

Ce rapport et cette résolution expliquent la situation difficile de la ville et de la région de Montmagny par suite de la fermeture des usines. Depuis deux ans il est parti 2,000 personnes de Montmagny et 50 autres familles se préparent à quitter la ville.

Les ouvriers sont incapables de payer leurs taxes et le plus grand malaise règne dans la ville et la région.

Les délégués demandent au premier ministre et au gouvernement de faire des instances auprès de la nouvelle banque qui a acquis la Machine agricole de Montmagny pour qu'elle reprenne les activités des usines et y fabrique des instruments agricoles.

La délégation comprenait MM. T. Gauthier, maire de Jonquière, O. O. Lacroix, maire de Kenogami, T. Vachon, maire de Saint-Charles-Borromée.

La demande sera étudiée par le gouvernement.

LE CREUSAGE DU ST-LAURENT

L'enquête durera une année ou deux et le gouvernement ne prendra aucune attitude, en attendant. Les membres du conseil sont choisis

Ottawa, 17 (D.N.C.). — L'enquête sur la possibilité de creuser le St-Laurent, le coût de cette entreprise et ses conséquences sur le niveau du fleuve durera probablement une année ou deux. Les membres du conseil ont été choisis parmi nos fonctionnaires. Ce sont MM. Beggar,

Chollies, Cameron, McLachlin, Stewart, Higman et Russell.

En attendant, le gouvernement ne donne pas son adhésion au principe du traité; il attendra le résultat de l'enquête avant de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

AU PALAIS

LA MISE EN FAILLITE DE LA "CHICOUTIMI PULP CO." — LA COUR D'APPEL SIEGE

Le juge Joseph Demers a présidé ce matin, à titre d'arbitre, à l'audition du litige qui existe entre MM. E. et J. Dionne et le "Canadien National" sur la valeur de certaines propriétés de MM. Dionne, rue Versailles. Le "Canadien National" veut acheter ces propriétés et offre \$8,720. La Cour supérieure qui a eu à juger l'affaire a accordé aux MM. Dionne la somme de \$13,080. MM. Dionne ont refusé et ont consenti au présent arbitrage.

Le juge Mercier a entendu ce matin la cause de Mme veuve L. Borri, conte J. Tesner. La demanderesse réclame dix mille dollars à titre de dommages pour la mort de son mari tué par l'auto de Tesner, le 19 août 1922, au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine.

Le registraire a accordé ce matin la mise en faillite de la "Chicoutimi Pulp Company" sur requête de la "Fairbanks Morse". La "Crown Trust" a été nommée syndic.

Le registraire a aussi déclaré la mise en faillite de L.-C. Herdman, courtier, à la demande de Fred. Spoor. M. J.-A. Turcotte a été nommé syndic intérimaire.

Le Kronprinz, homme d'affaires

Londres, 17 (S.P.A.). — Poursuivant le matin dit-on d'habitude au prince de Galles que la population du pays commence à s'inquiéter de la fréquence des accidents qui mettent sa vie en danger. Les auteurs de ces articles lui rappellent qu'il est plus qu'un simple citoyen et que s'il a droit de se récréer pour se reposer de l'ardeur qu'il met à remplir ses devoirs publics, il est temps qu'il restreigne ses hardies. C'est à propos du deuxième accident de course survenu au prince héritier que les journaux se permettent ces remarques.

Le "Daily Herald", organe des travaillistes, fait des commentaires moins doucereux. Il insinue que le prince de Galles passe ses journées à la chasse et aux courses et ses nuits à danser. Il ajoute qu'il est temps que le prince prenne la vie au sérieux et consacre ses énergies à des occupations plus utiles.

Décisions du juge De Lorimier

Le juge De Lorimier a rendu ce matin la liste de jugements suivants.

Germain et Mune Gaur et vir: objection à la preuve soumise maintenant; Bonhomme et la Cité de Montréal: action maintenue pour \$100 avec intérêt et dépens; Walker et Dame David Legault: action et saisie-gagerie en expulsion renvoyées avec dépens; Ostiguy et The Coca Cola Co., Ltd.: action maintenue pour \$300 avec intérêt et dépens; Paquette et Paquette et Archambault et al mis-en-causes: condamne le défendeur à payer \$48 au demandeur avec intérêt et dépens et ordonne aux mis-en-cause Brossard de noter la présente poursuite et jugement dans l'index aux immeubles; Dame C. Amherland et Tremblay et Tremblay et Trudeau: action principale maintenue avec dépens de même que l'action en garantie est maintenue avec dépens; Monette et Nadeau: jugement pour \$833.37 avec intérêt et dépens; Bramson Auto Service Ltd et Sampson: action maintenue pour \$100; Lemaitre et Bélanger: action maintenue pour \$266.75; Pelletier et Motropole Lumber Co.: jugement pour \$390 avec intérêt et dépens; Graham Ltd et A. Allard: jugement pour \$10.18; Archambault et Home Insurance Co. of New-York: par-

ties mises hors de Cour; Archambault et Home Insurance Co. of New-York: parties mises hors de Cour; Plante et The World Match Co.: parties mises hors de Cour; Sénécal et Sénécal: parties mises hors de Cour.

On est mécontent du prince

Londres, 17 (S.P.A.). — Poursuivant le matin dit-on d'habitude au prince de Galles que la population du pays commence à s'inquiéter de la fréquence des accidents qui mettent sa vie en danger. Les auteurs de ces articles lui rappellent qu'il est plus qu'un simple citoyen et que s'il a droit de se récréer pour se reposer de l'ardeur qu'il met à remplir ses devoirs publics, il est temps qu'il restreigne ses hardies. C'est à propos du deuxième accident de course survenu au prince héritier que les journaux se permettent ces remarques.

Le "Daily Herald", organe des travaillistes, fait des commentaires moins doucereux. Il insinue que le prince de Galles passe ses journées à la chasse et aux courses et ses nuits à danser. Il ajoute qu'il est temps que le prince prenne la vie au sérieux et consacre ses énergies à des occupations plus utiles.

Le registraire a aussi déclaré la mise en faillite de L.-C. Herdman, courtier, à la demande de Fred. Spoor. M. J.-A. Turcotte a été nommé syndic intérimaire.

Le juge Mercier a entendu ce matin la cause de Mme veuve L. Borri, conte J. Tesner. La demanderesse réclame dix mille dollars à titre de dommages pour la mort de son mari tué par l'auto de Tesner, le 19 août 1922, au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine.

Le registraire a accordé ce matin la mise en faillite de la "Chicoutimi Pulp Company" sur requête de la "Fairbanks Morse". La "Crown Trust" a été nommée syndic.

Le registraire a aussi déclaré la mise en faillite de L.-C. Herdman, courtier, à la demande de Fred. Spoor. M. J.-A. Turcotte a été nommé syndic intérimaire.

A.C.J.C.

UNE PRISE DE CONTACT AVEC LES ANCIENS

L'Association Catholique de la jeunesse offre une fête intime dimanche à ses anciens membres — Allocutions de MM. Joseph Blain, l'abbé Henri Bernard, Guy Vanier, Camille Tessier, Emile Girard, Emile Vermont et le R. P. Colclough

Une fête intime a ramené dimanche au bercail de fondation, dans l'historique salle de l'Union Catholique, les anciens de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, autour d'une imposante délégation des membres actuels des trente-cinq cercles de Montréal et de la région. Ils sont venus faire couronner autour de l'état-major de l'association et ex-primer leur fierté d'une œuvre qui après ses vingt ans n'a pas encore dérogé à l'esprit de ses fondateurs. La manifestation revêtait hier un caractère religieux, pour compléter celle de jeudi soir d'une nature plus solennelle; elle était dans les traditions de l'Association qui a marqué sa base d'un témoignage de foi vivante. La messe de communion, dite par le R. Père Colclough, s.j., aumônier-général, a réuni dans la chapelle du collège délégués de plus de trois cents jeunes gens, tous se sentant approchés de la Table Sainte, en une longue et pieuse colonie qui a produit une impression profonde.

M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus, un ami de la première heure et un ami de toujours, a prononcé une forte allocution, prodiguant des conseils de son expérience et de son affection envers une œuvre de jeunesse dont il établit la mission providentielle au Canada français. (Nous en donnons la substance plus bas.) Aux premiers rangs, près de l'autel, avaient pris place M. l'abbé Henri Bernard, un des fondateurs de l'Association; MM. Elzéar Beupré et Guy Vanier, anciens présidents-généraux; les R. P. Pères Beaulieu et Roby; M. Camille Tessier, ancien vice-président; M. Emile Girard, ancien trésorier; M. Louis Parant, ancien membre du comité central; M. Le Roux, ancien du cercle de l'Académie du Plateau; M. J. Poupard, ancien du cercle Saint-Louis; et plusieurs autres anciens des comités central et régional et des cercles de la région de Montréal; puis M. Joseph Blain, président-général actuel et tous les membres actuels du comité central; et plusieurs aumôniers du cercle.

Après la messe, le collège Sainte-Marie a offert un déjeuner frugal dans la salle de l'Union Catholique; et un quart d'heure plus tard, tous prenaient place dans les fauteuils pour la causerie intime, qui a pris l'allure d'un examen de conscience. M. Blain a laissé parler son cœur; ses paroles avaient une teinte de pessimisme, car les tâches sont si onéreuses à remplir en cette année d'anniversaire; la souscription pour les écoles de l'Ontario, la célébration du vingtième anniversaire et le congrès d'études sur le commerce canadien-français. Cependant il a rallumé tous les courages par sa ferme détermination de conduire à bien cette lourde besogne, si les cercles veulent bien répondre à son attente.

M. Blain a invité les anciens, les amis de l'Association à dire ce qu'ils pensent de leurs successeurs, des jeunes d'aujourd'hui; et ce fut un concert unanime d'éloges, d'estime, de fierté tombant des lèvres de M. l'abbé Henri Bernard, de M. Guy Vanier, de M. Camille Tessier, de M. Emile Girard.

Un représentant de la jeunesse française, M. Emile Vermont, du cercle Saint-Thomas-d'Aquin du Havre, a apporté les témoignages d'amitié et de relations très cordiales qui relient la jeunesse catholique des deux pays; il est heureux de se retrouver dans une atmosphère française et souhaite à l'association canadienne la prospérité et le succès dans la réalisation de son programme.

Et le Père Colclough a donné le mot de la fin qui a sonné comme un coup de cloche; il a pressé les jeunes de garder les enseignements de leurs aînés et de poursuivre le bon combat, selon le programme sauveur de l'Association. Il a répondu, par les faits historiques de notre race, au pourquoi d'une association de jeunesse en notre pays; parce qu'elle sert de rempart aux traditions des ancêtres contre le flot de l'anglicisation joint à la manœuvre d'américanisation qui de l'assaille de toutes parts; parce qu'elle a posé une doctrine bien nette et précise en face de tous les problèmes qui se présentent à notre race. Il faut donc hâter le jour où les jeunes clochers du Canada français abriteront un cercle de la jeunesse catholique bien organisé et bien vivant.

SERMON DE M. L'ABBÉ PERRIER

«Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous et que vous avez vaincu l'ennemi». Cette parole de l'apôtre saint Jean s'applique bien à vous de la jeunesse catholique canadienne-française, qui avez gardé la foi du Christ et remporté la victoire sur vos ennemis. Vous avez répondu à l'appel de 1904, alors que vos aînés voulaient liguer leurs forces au service de l'Eglise et de la patrie.

Ils faisaient alors un beau rêve, ces jeunes de 1904, le rêve même du Christ à Nazareth, comme le rappelait si bien dans un de ses plus beaux discours, Monseigneur Bruchési, le plus grand ami de votre Association. Ils ne savaient pas le rêve mondain d'Alphonse Graty à l'âge de dix-sept ans, ni le rêve patriotique de Montalembert.

Vous êtes forts c'est la prérogative de votre âge; vous êtes forts, parce que vous gardez la parole de Dieu, que vous mettez vos énergies au service de votre foi et que vous restez fermes dans la vertu. Vous avez compris comme Joseph de Maistre que la sagesse de Dieu importe plus que tout le reste, et vous avez secoué l'apathie qui s'apessantit sur notre peuple, pour faire appel à toutes vos énergies et fonder des cercles d'études où vous apprenez à penser, à parler et à écrire.

Avec la fondation de cercles de

rité. Nous avions, il y a vingt ans, l'idée de réunir une petite élite qui travaillerait pour son pays, pour l'Eglise; et non de ramasser les foules, car ce n'est pas la masse qui compte pour faire le bien. L'Association a cherché la qualité avant le nombre; elle a exigé des sacrifices et ses fondateurs ont souffert pour elle, voilà qui explique ses succès d'aujourd'hui.

Après quelques souvenirs personnels, l'abbé Bernard recommanda aux jeunes la lutte; c'est le combat qui compte pour les victoires; chacun des membres doit être un lutteur ardent, donnant toujours et partout sa pleine mesure.

M. Guy Vanier est ensuite acclamé. L'ancien président est heureux de retrouver l'Association telle qu'il l'a toujours connue et rêvée; il l'a jugée à distance, après avoir perdu contact avec elle, à cause de ses devoirs professionnels devenus plus absorbants. L'œuvre est belle et durable, dit-il, et vous la ferez meilleure tant que vous garderez son programme. Il multiplie ses conseils d'ami sur l'empressement des membres à répondre à l'appel des chefs, sur la cohésion qui doit réunir les comités et les cercles, sur les directions générales et la bonne mentalité à entretenir, sur la nécessité de l'organisation méthodique et de la répartition des tâches, sur la fondation de secrétariats permanents qui distribuent la vie par tous les organes de l'œuvre.

Les anciens, poursuit M. Vanier, vous regardent avec un œil d'envie; ils saluent la promesse de votre activité, trop heureuse de la seconde de leur sympathie et de leur collaboration en temps opportun.

M. Camille Tessier rappelle quelques souvenirs de ses dix années passées au comité central, de 1908 à 1918, et M. Emile Girard, la cheville ouvrière de la souscription de 1914, promet son ferme appui à celle de 1924.

Après un salut très cordial de M. Vermont, représentant de la jeunesse catholique de France, le R. Père Colclough tire les conclusions, selon l'usage.

Le Père Colclough est très heureux de revoir les anciens à cette fête du souvenir; tous restent solidaires de l'œuvre jetée en terre canadienne, il y a vingt ans, œuvre qui répond à un besoin de notre race. L'Association est nécessaire parce que les Canadiens français ont reçu un héritage sacré qu'il faut conserver; cet héritage se compose des qualités qui font un bon peuple, un peuple privilégié, qu'une civilisation matérialiste et anglo-saxonne resserre dans ses liens de tous côtés. Pour résister à ce flot montant, il fallait liguer la jeunesse, et c'est pour cela que l'Association a été fondée.

L'Association, franchement catholique, est un ferment d'apostolat; elle cultive les traditions des ancêtres, en les faisant connaître et apprécier à ses membres; elle étudie l'histoire de notre race, avec tous ses combats, ses luttes et ses victoires, l'histoire de l'établissement de la foi au pays et des luttes constitutionnelles.

Elle groupe des cercles partout et leur donne un programme avec une doctrine nette et précise; elle a entrepris des enquêtes sur les problèmes de l'heure depuis les derniers congrès. Son programme est sa sauvegarde. Que tous les membres le comprennent et le suivent, et la lutte vaillante de tous les jours, la Providence nous aidera à établir, en cette terre un peuple qui a reçu une mission de Dieu.

Le chant patriotique O Canada a

terminé la réunion.

— E. PARROT.

UNE BELLE FÊTE DE FAMILLE

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS A CÉLÉBRER HIER LE 75^e ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION — ALLOCUTION PAR M. L'ABBÉ PERRIER — LA PHONIMIE

L'institution des sourds-muets célébrait, hier, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. La fête débuta par un grand-messe; Mgr Deschamps célébra, assisté de M. P. Thivierge, Hamelin et Payette. C.S.V. M. l'abbé Perrier, curé de Saint-Enfant-Jésus, prononça le sermon de circonstance et son sujet fut «Notre-Seigneur a su guérir tous les malades même les muets et les sourds». Il fit un court historique de l'institution. Mgr Bourget, qui désirait fonder une maison d'éducation pour les sourds-muets, trouva dans le Père Laguerre, l'apôtre qu'il lui fallait. Et l'institution des Sourds-Muets, née de cette pensée charitable, permet, aujourd'hui, à ces infirmes d'accomplir leurs devoirs.

Après le banquet, quatre jeunes élèves vinrent souhaiter la bienvenue aux visiteurs d'une manière distincte. Ensuite, un des anciens élèves, M. Stanislas Giroux, assistant gérant d'un atelier de reliure et l'administrateur du journal L'ami du Sourd-Muet vint faire un discours en phonimie; il était interprété par un professeur de la maison. M. Giroux disait en son langage, dit de qu'étaient autrefois les sourds et muets et ce qu'ils sont maintenant. Ils peuvent être des hommes intelligents, de bons citoyens, fonder des foyers. Il souhaite à l'institution, en terminant, de devenir toujours de plus en plus prospère et il s'unit à ses compagnons pour lui souhaiter bonne chance.

Mgr Deschamps fait ensuite un discours en phonimie. On doit se rappeler que Mgr Deschamps connaît le langage à fond, car il fut aumônier à l'institution des Sourds-Muets durant vingt-deux ans. Il dit aux anciens élèves qu'ils arrivèrent dans cette institution tout petits, et aujourd'hui ils sont des hommes, des citoyens honnêtes et remplissant bien leurs devoirs. La plupart ont fondé un foyer, ont plusieurs enfants et vivent heureux. Il raconte la fondation de l'institution, ses succès et ses déboires. Il dit que Mgr Bourget aimait bien les sourds-muets et que son rêve était de fonder une institution pour eux; ce rêve s'est réalisé, grâce au Père Laguerre. Il félicite le P. Cadioux, directeur de l'institution depuis vingt-quatre ans pour son travail et son dévouement.

Et il termine en souhaitant les

Académie de Musique de Québec

Les examens ordinaires de l'Académie auront lieu à Montréal à l'École Polytechnique, No 229, rue Saint-Denis, le mercredi, 18 juin 1924 à 9 heures am. Pour les classes élémentaire, secondaire et supérieure le programme déjà publié contient tous les renseignements pour la classe Lauréat, outre les conditions mentionnées dans le même programme, l'Académie impose les pièces suivantes:

Programme de la pièce imposée dans la classe des Lauréats aux examens de l'Académie en juin 1924.

PIANO — Sonate, op. 2 No 3 (1er mouvement), Beethoven.
ORGUE — Gémme Sonate (1er mouvement), Guilmant.
VIOLON — Concerto (1er mouvement), Wieniawski.
VIOLONCELLE — Concerto, Op. 34 (1er mouvement), Lindner.

CHANT (une au choix)
Soprano — Mon cœur ne peut changer (Mireille), Gounod.
Alto ou Mezzo — O mon Ferdinand (La favorite), Donizetti.
Ténor — Cavatine (Roméo et Juliette), Gounod.

Baryton — Le vagabond, Fouldrain.
Basse — Le laboureur (Les saisons) Haydn.

Concours spécial de Solfège pour une bourse de \$50.00

Tout élève ayant obtenu un diplôme de l'Académie a le droit de se présenter pour cette bourse. L'épreuve de ce concours consistera en une leçon manuscrite à solfège dans laquelle il sera fait usage des chefs de sol et de fa.

Concours spécial d'Harmonie pour une bourse de \$50.00

Ce concours accessible à tout élève ayant obtenu un diplôme de l'Académie comportera la réalisation d'une basse donnée et l'harmonisation d'un chant donné.

Concours spécial de Composition pour une bourse de \$50.00

Le candidat qui arrivera premier dans les épreuves de solfège et d'harmonie et ceux dont le travail aura été reconnu satisfaisant, seront admis à prendre part à ce concours de composition dont la date sera indiquée ultérieurement pour lequel il sera alloué un prix de \$50.00.

EDOUARD LEBEL, secrétaire.
1148, rue Saint-Denis.
Montréal, 17 mars 1924.

Procurez-vous deux boîtes d'essai L'ONGUENT PAZO

Un remède infailible contre toutes les formes d'hémorroïdes. Payez à votre pharmacien \$1.20 pour deux boîtes d'ONGUENT PAZO. Quand vous aurez épuisé les deux boîtes, si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, nous enverrons \$1.20 à votre pharmacien et le prix de vos remèdes sera remboursé.

Ne vous contentez pas de confier cela au pharmacien parce que ses clients sont ordinairement ses amis et agissent honnêtement à son endroit.

PARIS MEDICINE COMPANY
193, ave Spadina, Toronto, Canada.

revoir tous au centenaire.

Le R. P. Dumas, supérieur provincial, prend ensuite la parole. Il félicite les professeurs pour leur beau travail et leurs efforts constants. Les méthodes se sont améliorées; la méthode orale supplante la méthode par signe, ce qui est bien mieux. Il raconte les progrès intellectuels et matériels. Il remercie tous les bienfaiteurs et les religieux qui se sont consacrés à l'institution pour tout le bien qu'ils ont fait et la bonne continuation à laquelle ils ont pleinement contribué.

M. J. Beaubien, maire d'Outremont, est ensuite invité à prendre la parole; il dit que c'est avec une émotion poignante qu'il a entendu parler distinctement tous les petits enfants qui sont venus souhaiter la bienvenue et il constate tous les efforts et tout le travail des religieux et des élèves pour en arriver là. Il souhaite du bonheur et de la postérité à l'institution.

Le P. Cadioux, directeur, est le dernier à prendre la parole. Il dit que les élèves sont heureux de voir leurs élèves et de constater leur travail et leur succès. Il remercie Mgr Deschamps d'être venu célébrer la messe. Il dit que nul plus que lui peut connaître cette œuvre, ayant été vingt-deux ans chez les Sourds-Muets. Il y a eu des heures moroses dans la vie de cette œuvre, mais heureusement il y avait d'insignes bienfaiteurs qui veillaient et qui surmontaient les difficultés.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES À LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agencée.

NAISSANCES, DÉCÈS, MESSES: — 50 sous par insertion.

EMPLOIEMENTS: — 50 sous par insertion.

CARTES PROFESSIONNELLES, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

DORURE, ARGENTURE SUR CALICE, CROIRE, ETC. VERNISSAGE À L'OR SUR ORNEMENTS D'ÉGLISE.

PLACAGE D'ARGENTERIE NICKELAGE, RÉPARATIONS.

Cie ROYAL SILVER PLATE A. GIROUX, gérant. 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chéquiers, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

\$2,000,000

UN MILLION DE MARKS ALLEMANDS et UN MILLION DE ROUBLES RUSSES, en billets séparés de 100,000 chacun, valeur nominale \$758,000. BEAU SOUVENIR À CONSERVER. Les 20 billets envoyés à l'adresse ci-dessous sur réception de \$2.00 ou cinq millions pour \$4.00. Prix spéciaux pour plus grande quantité. Adresse: E.-L. Hardy et Cie, courtiers, 88, rue Saint-Pierre, Québec.

AUX AMIS DE ST-JOSEPH

UN NUMERO GRATUIT DE "LA SAINTE CROISADE"

Le numéro de mars de "La Sainte Croisade", l'organe de la Pleuse Union de saint Joseph vient de paraître. Il est superbe. Texte intéressant, traits édifiants, riche documentation, papier de luxe, illustrations nombreuses et du meilleur goût: ce numéro, un des plus beaux encore parus, fait honneur à cette revue et la classe parmi les meilleures de son genre. Il est envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande. Adresse: "La Sainte Croisade", 70, Chemin Ste-Foy, QUÉBEC.

pour La France un Service Direct

Un moyen idéal de traverser directement de New-York à France, est par les paquebots de la compagnie White Star, Red Star et American. Le directeur de notre Service de Langue Française et d'Emigration de vous fournir tous les renseignements utiles.

New-York-Charbourg Canope 11 mars 15 avr. 29 mai
Olympic 22 mars 15 avr. 8 mai
Ménquita 27 mars 1 mai 8 mai
Pittsburgh 1 avr. 6 mai 10 mai
Boisjoubert 15 avr. 15 mai 29 mai
Majestic 5 avr. 20 mai 30 mai
Zeland 17 avr. 29 mai 31 mai
Lapland 24 avr. 31 mai

Tarifs et renseignements à 211, RUE MCGILL ou chez les agents locaux.

WHITE STAR DOMINION LINE

Si Délicieux

— qu'y goûter une fois, c'est l'adopter définitivement

LE JAMBON CONTANT

EXIGEZ-LE!

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

Le théâtre de Monique

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE

AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chambre 707, Immeuble "Power"
Rés. Tel. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS
50, rue Saint-Jacques Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.N., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5223

AVISER LÉgal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, L.L.B. Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, L.L.B.
L.-J. Barcelo, L.L.B.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS
Chambre 708, Immeuble "Power" 83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Études Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphones: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
P. St-Germain, L.L.B., 80, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B.
P. Paret-Raymond, L.L.B.

ANATOLE VANIER

AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE

AVOCATS ET PROCUREURS
71a, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL
Chambres 600-605. Tél. Main 8297
W.-F. Mercier, L.L.B., J.-K. Merger, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU

B.A., L.L.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140.

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"

11, Place d'Armes. Tél. Main 4912



Page du Foyer

CONDOLEANCES

Nos mots sont tellement faibles pour consoler, ma pauvre amie, que j'ai du chagrin à penser que seule ma lettre t'aura dit mes regrets. Si j'avais été proche, si nous nous étions embrassés, si nous avions pleuré toutes les deux, il me semble que plus de douceur se fût mêlée à ta souffrance et que tu eusses vu plus profondément dans mon cœur l'image du tien et sa peine répétée.

Hélas! la mort un peu plus tôt, un peu plus tard, frappe toujours à quelque porte. C'est la vie qu'à sa façon elle continue. Sans elle, nous n'aurions pas d'espérances éternelles. Mais quelles heures sa réalité physique nous fait vivre et de l'imaginer auprès d'elle me fait mal.

Seule, notre chère religion nous éclaire dans ces cruels moments. Elle s'atténue, la grande tristesse, dis, quand tu songes que celle que tu pleures, là-haut, auprès de Dieu, commence sa veillée pour les siens? Elle voit tes larmes, les comprend, les pardonne, elle sait que, même sous le choc de l'épreuve irréparable, tu n'accuses pas le ciel d'être injuste, tu ne te plains pas. Elle t'a enseigné à être chrétienne et droite, elle a confiance en toi. Sa pitié toute en douceur descend sur toi et tu pourras presque sentir sa main maternelle caresser tes cheveux, tant sa présence, près de ton âme, est certaine. J'étais loin. Je ne sais pas comment le malheur l'a frappée, si quelque présage t'y avait préparée. Mais je devine que tu as été forte, résignée, et ta douleur m'émeut davantage, quand je songe que pour n'attrister person-

ne, pour aider les autres à être braves, tu l'as tenue emprisonnée en toi et l'as repoussée quand, toujours, elle te remontait dans les yeux.

Pleure, mais ensuite que nos amitiés te consolent et que sa pensée même atténue ton affliction. Cette mort qui t'a si brusquement blessée t'appauvrit sur la terre, mais l'enrichit d'un tel soutien au ciel. Vivante, n'y a-t-il pas des choses que la timidité ou la pudeur t'empêchaient de confier à ta mère? des choses que tu ne savais pas lui expliquer? Il en est presque toujours ainsi, il me semble, et maintenant tu n'auras plus besoin de mots pour qu'elle te comprenne, te secoure. Elle fait partie du royaume de Dieu, tu la prieras et pourras compter sur son aide comme sur celui d'un ange gardien. Partout elle te suivra, t'inspirera, tu lui parleras, si tu veux, et par des impressions elle te répondra. Elle ne pourra plus sans cesse t'éviter les écueils, mais elle les aplanira, t'apportera des forces, travaillera plus que toi-même à ton bonheur.

Oublie peu à peu son visage de morte pour revoir mieux son visage le plus tendre, celui qui peignait le mieux sa bonté et sa sollicitude pour ton âme. Mais morte, c'est peut-être ce sourire-là qu'elle avait? et alors, les mains jointes près d'elle, tu as tout de suite compris ce que je voudrais tant voir adoucir ta douleur, qu'en perdant une affection humaine, impuissante, malgré son grand cœur, à l'épargner les misères, tu gagnais un dévouement surnaturel, tout près de Dieu, pour plaider tes causes.

Michelle Le NORMAND.



BOULLABAÏSE A LA BITER-ROISE

Les poissons qui devront constituer ce plat devront être très variés et de toute première fraîcheur. Il ne faut lésiner ni sur la quantité ni sur la qualité. Les espèces employées de préférence sont : le congé, le grondin, la rascasse, le loup, le merlan, le St-Pierre et la langouste. Nettoyez tous ces poissons et coupez-les en tronçons. Mettez à part le loup, le St-Pierre qui, plus délicats, demandent moins de cuisson. Prenez une casserole dans laquelle vous coupez un oignon, deux tomates fraîches — en saison, si non deux cuillerées de conserve — et trois gousses d'ail hachées très fines; ajoutez du thym, du laurier, du fenouil et un peu d'écorce d'orange; assaisonnez avec sel, poivre, deux clous de girofle et un peu de safran. Disposez vos poissons, à l'exception de ceux qui ont été mis à part et arrosez le tout d'un grand verre d'huile d'olive. Mouillez un peu avec l'eau bouillante, juste à couvrir, et faites cuire rapidement à feu très vif cinq minutes seulement; ajoutez les poissons réservés et faites "rebouillir" cinq minutes à feu encore.

Après avoir fait dégorger, blanchir, mis en presse et piqué des ris de veau, faites-les cuire doucement, au jus. Puis, dans une autre casserole, faites "sucre" une forte tranche de jambon d'York fumé; lorsqu'elle sera à moitié cuite, coupez-la en dés; ajoutez une douzaine de champignons, deux bonnes carottes coupées en rondelles et deux truffes moyennes en menus morceaux; ajoutez vos riz et 1/4 de litre de beurre fin; saupoudrez d'un peu de farine, mouillez avec un bon verre de crème et rectifiez l'assaisonnement. Faites réduire de façon qu'il ne reste qu'une très courte sauce; ajoutez un jus de citron au moment de servir. Dressez sur un plat demi-circulaire les ris de veau glacés, entourés de leur garniture.

RIS DE VEAU A LA CHAMPE-NOISE

Après avoir fait dégorger, blanchir, mis en presse et piqué des ris de veau, faites-les cuire doucement, au jus. Puis, dans une autre casserole, faites "sucre" une forte tranche de jambon d'York fumé; lorsqu'elle sera à moitié cuite, coupez-la en dés; ajoutez une douzaine de champignons, deux bonnes carottes coupées en rondelles et deux truffes moyennes en menus morceaux; ajoutez vos riz et 1/4 de litre de beurre fin; saupoudrez d'un peu de farine, mouillez avec un bon verre de crème et rectifiez l'assaisonnement. Faites réduire de façon qu'il ne reste qu'une très courte sauce; ajoutez un jus de citron au moment de servir. Dressez sur un plat demi-circulaire les ris de veau glacés, entourés de leur garniture.

Conseils pratiques

CONSERVATION DES HUILES COMESTIBLES

Tenez-les dans un endroit qui ne soit ni trop humide ni trop chaud, et versez au sommet des vases qui les renferment une petite couche d'alcool ou d'eau-de-vie pour empêcher le contact de l'air. Si une huile est rance, la faire bouillir pendant quelques minutes avec du vin, à la dose de 15 grammes par litre d'huile, l'écumer en même temps, puis la filtrer quand elle est à moitié refroidie. L'huile se conserve très bien dans des jarres en terre ou en bois; elle se conserve mal dans des bouteilles en verre, surtout en verre clair. En tout cas, il faut la tenir à la cave, dans des vases bien bouchés, à l'abri de l'air et de la lumière, ce qui est indispensable pour empêcher l'oxydation de l'huile d'olive.

POUR EMPECHER LE BRIS DES BOCAUX ET POTS A CONFITURE

Entourer le récipient d'un linge mouillé d'eau froide, replier le linge de manière à ce que le pot ne soit entouré de toutes parts. Ainsi enveloppé, le pot ne risquera point d'éclater lorsqu'on y versera les confitures bouillantes.

TRIDUM SOLENNEL A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Mercredi prochain marque une des dates les plus mémorables de notre histoire. Il y a trois siècles, le 19 mars 1624, tous les habitants du pays unis à quelques sauvages participèrent à une cérémonie solennelle où le P. LeCarron, prêtre de l'Oratoire Saint-Joseph, proclama, d'après un vœu publié. Aussi c'est un besoin pour nous tous de prouver notre reconnaissance.

A l'Oratoire Saint-Joseph, où ce grand saint répand ses bienfaits à profusion, il y aura un triduum solennel pour rappeler cette consécration de notre pays à saint Joseph.

Chaque après-midi, à l'office de trois heures, après les recommandations aux prières, il y aura sermon par des orateurs distingués et la cérémonie se terminera par la bénédiction du très saint Sacrement.

Dimanche, l'instruction sera donnée par un prêtre de Saint-Sulpice et le chant exécuté par la chorale du jeune de Saint-Croix. Lundi, c'est un Père Jésuite qui se fera entendre; la partie musicale sera rendue par les jeunes filles du pensionnat d'Outremont. Mardi après-midi, le prédicateur sera M. l'abbé Arthur Deschênes, aumônier à la maison mère des Soeurs des SS. NN. de Jésus Marie. C'est le grand séminaire de Montréal qui exécutera le chant.

Le 19 sera un jour de réjouissance nationale où tous se rejoindront avec joie au beaucœur de notre pays.

Durant l'avant-midi, à 9 h. 30, il y aura messe pontificale, célébrée par S. Grandeur Mgr Gauthier, administrateur apostolique du diocèse, durant laquelle un religieux franciscain donnera le sermon approprié. A l'office de trois heures, M. l'abbé Cyrille Gannon, professeur de théologie à Québec, prononcera le sermon de circonstance.

Durant ce jour, la chorale du scolasticat Saint-Joseph se chargera du chant, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame; il sera accompagné de quelques solistes, en-

tre autres MM. Emile Gour, Thibaut, Lavoie, Magnan. Les petits enfants du Pensionnat Saint-Lauront se joindront au chœur à la messe du matin et l'après-midi les petits élèves du collège Notre-Dame.

chez votre Epicier,

Fromage Roquefort,



Ideal pour le réveillon

avec des biscuits secs — apprécié par les gourmets.

Importé régulièrement et toujours frais.

Achetez-le chez les bons épiciers au fur et à mesure de vos besoins.

Exigez la Marque MARIA GRIMAL Importée par Laporte-Martin Limitée

PROCEDEZ-VOUS

LA CURE AU LAIT

du docteur C.-S. Porter, traduction de l'abbé Anselme Bois.

C'est le vade-mecum des gens soucieux d'être toujours bien.

Chez les bons libraires, chez Dupuis ou chez le traducteur, à Mansonville, P. Q., \$2.50, payable d'avance ou sur livraison (envoi C. R.). Edition américaine: \$3.25.

Le tabac le plus populaire du Québec! ROSE QUESNEL

Le Triomphe — de la charcuterie, c'est le JAMBON TRIOMPHE CONTANT EXIGEZ-LE 1

Dans les écoles

Ottawa, 17. (S.P.A.) — La fréquentation scolaire du Canada est de 2,100,000, ce qui représente le quart de la population répartie comme suit: écoles privées, 100,000; écoles subventionnées mais non contrôlées par l'Etat, 55,000; collèges et universités, plus de 60,000; écoles indiennes, 13,000; écoles normales, 9,000; écoles pour les aveugles et les muets, 1,500; écoles professionnelles sous le contrôle de l'Etat, 1,860,000.

GOODWIN



POUR VOTRE MAISON

Madras de Couleurs

en plusieurs dessins

Une grande variété présentant des petits dessins qui font paraître une pièce plus grande, et de grands dessins pour de grands appartements. Superbes couleurs. La verge, 59 à 4.00.

Tulles à Rideaux

N'est-ce pas agréable de voir, dans une fenêtre ouverte, de légers rideaux onduuler doucement dans la brise? Pourquoi ne pas remplacer les lourds rideaux d'hiver par de nouveaux plus délicats et plus gais. Nous avons une superbe variété des plus jolis dessins. 38 à 54 pouces de largeur. La verge, 55 à 2.75.

RIDEAUX

En marquise à pois, ruchée et point d'esprit, avec ou sans volant, 4.50 à 7.00.

Au quatrième

Cretonnes à .75 la vge

Une centaine de dessins

Il serait difficile de ne pas trouver, dans une telle variété, le dessin et la couleur qui conviendraient à l'ameublement et à la décoration de la pièce que vous désirez garnir. 30 à 36 pouces de largeur.

Reps--50 pouces 1.50

la verge

Couleurs unies: vieux rose, bleu, vert ou brun, d'une bonne qualité.

Velours Français Dou-

ble 4.75 la verge

Ce velours, étant double face, n'a pas besoin d'être doublé. Riches teintes de bleu, brun et vieux rose. 50 pouces de largeur.

Au quatrième

EN GARDE CONTRE LES MITES!

ACHETEZ un COFFRE en CEDRE

Toutes les grosseurs en noyer naturel, avec intérieur de cèdre, garantis à l'épreuve des mites et de la poussière. 17.00 à 45.00.

Coffres recouverts de natte, grosseurs variées, 8.50 à 14.00.

Au quatrième

Goodwin's LIMITED

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES

Espagnol: lundi 8 h.; jeudi 7 h. Italien: mardi 8 h.; vendredi 8 h. Anglais commercial: lundi, 7 h.; mercredi, 7 h.; vendredi 7 h. Français commercial: mardi 7 h.; vendredi, 7 h.

MATIERES COMMERCIALES Comptabilité: lundi, 8 h.; jeudi, 7.30 h.; vendredi, 8 h.

J Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.

188 Ann. Tél. Main 8730

PRIX MODERES

Mathématiques financières: mardi, 7 h.; mercredi, 7 h. Droit commercial: mercredi, 8 h.; vendredi, 9 h. Assurances: mardi, 7.30; vendredi, 7.30 h. Publicité: mardi, 8.30 h. Organisation des entreprises mo-

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORRS VERRUES ET DURILLONS. SÜR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c la boîte

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

dernes: jeudi, 8 h. Opérations de Banque: mardi, 8 h. Economie politique: jeudi, 8 h. Géographie économique: jeudi, 7 h. Droit public: jeudi, 7 h. Droit civil: jeudi, 7 h.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

61

'Suzanne'

—Va donc, ma Suzanne. La jeune fille, qui se découpait, comme une idéale statue, dans un encadrement de lierre et de roses grimpantes, appuyée sur la malade un regard pénétrant... Suzanne défilait sous le poids de l'inquiétude. Si seulement elle avait eu son frère aujourd'hui! Mais il était à Caen, elle savait bien pourquoi, et cette pensée aurait suffi pour ôter à la jeune ouvrière toute idée de promenade.

—Va, ma petite fille, insistait Marie, va les conduire au phare. La course serait trop longue pour ton père, et tu es tellement enfermée

toute la semaine que je tiens beaucoup pour toi à ces sorties du dimanche.

A peine la jeune fille avait-elle disparu, que le sourire de la mère s'effaça.

—C'est pour moi, j'en suis sûre, qu'il est allé là-bas, murmura-t-elle. Il sait tout! Mon pauvre enfant! ... Il faisait grand soleil; Suzanne partit par la route, emmenant les deux petits qui se mirent à trotter devant avec l'insouciance de leur âge.

En une heure, tous trois atteignirent la chaussée qui précède le colosse de granit. Le flux brisait à droite et à gauche; Suzanne, aveuglée par le soleil, par le vent, par

le voile tenu des cheveux fous sans cesse ramenés sur son visage, pénétra, un peu haletante, dans la maison du gardien.

Déjà Paulette et Henri couraient autour de la salle, babillaient, voulaient écrire sur le registre. Une voix faible s'échappa d'une porte entrouverte sur l'intérieur.

— Oh! papa, qu'ils sont gentils! La pauvre petite tressaillait dans sa gouttière à ces éclats de vie et de joie.

— C'est ma fillette, expliqua le gardien; pour la distraire un peu, je laisse la porte entre-bâillée.

— Venez dire bonjour, proposa Mlle Le Vallier, introduisant les benjamins dans la pièce voisine.

Elle se pencha vers le trépas d'appareil et la forme gigantesque, en murmurant quelques mots de bonté. Puis Henri et Paulette engagèrent la conversation qui ne tarda pas à devenir très animée.

— Allons, fit Suzanne, vous la fatiguez, et il est grand temps de monter, car nous devons repartir dans une demi-heure.

— Oh! tu sais, répondit Paulette, on n'a plus envie de monter. Elle est très gentille, la petite fille.

— Et puis, intervint le père,

heureux du plaisir de son enfant, il ne doit pas faire bon là-haut; le vent force. A leur âge, ils pourraient attraper du mal.

Mlle Le Vallier éprouvait une telle lassitude morale, un tel besoin de s'isoler un peu pour se détendre, qu'elle déclara:

— Eh bien! je monte seule, je viendrai les rejoindre dans quelques minutes.

Elle gravit les trois cent soixante marches de l'escalier en pas de vis, qui occupait l'intérieur de la colonne géante; à peine eut-elle mis le pied au dehors qu'elle eut le souffle coupé.

Un véritable ouragan balayait la plate-forme élevée de deux cent quarante pieds au-dessus de la mer. On eût dit que toutes les forces éparées dans l'immensité d'air et d'eau bleu-noirâtre se ruèrent ensemble contre le phare, se poursuivaient autour en une ronde effrénée. Pas un nuage, mais la brume des jours de grand vent effaçait la ligne de démarcation entre le ciel et les flots. Il n'y avait plus qu'un seul abîme vertigineux où Suzanne eut tout à coup l'impression de flotter, entraînée, perdue. Elle s'inclina, les mains au parapet, et, par-

mi la masse des eaux, les cultures, danières aux cases irrégulières, les villages, éparpillés de dés, lui semblaient diminuer encore, vaciller comme si elle eût été emportée par la nacelle d'un ballon. Prise d'un étourdissement, elle ferma les yeux.

Quand elle les rouvrit, un homme était près d'elle!

L'éroulement du phare n'eût pas causé pire commotion à la jeune fille; elle eut, pourtant, assez de présence d'esprit pour ébaucher tout de suite un mouvement de retraite. Mais, dans la rafale tournoyante, des mots passèrent, à la fois suppliants et presque impérieux.

— Ne partez pas, Mademoiselle! — Que me voulez-vous? put-elle articuler.

— Je vous demande en grâce une minute. Vous n'avez rien à craindre. Je suis un homme loyal. Je ne vous dirai pas que je me trouve ici par hasard: depuis longtemps je cherche l'occasion de vous parler... Je le ferai brièvement, et j'aimerais mieux mourir que de vous manquer de respect.

D'un regard, il avait constaté

qu'elle était seule; d'ailleurs les enfants ne l'eussent guère gêné dans ce bruit formidable, et n'eussent-ils pas mille moyens d'éloigner des enfants? Suzanne restait là, paralysée, glacée... Une telle scène, en un tel lieu, dans ce vent qui secouait tout, la rendait complètement passive. Elle vivait l'un de ces moments qui sont pour ainsi dire, en dehors de la vie.

Cependant il continuait: — Ma démarche est contraire à tous les usages; mais des circonstances exceptionnelles me forcent d'agir ainsi. Il faut, Mademoiselle, que je sache de vous seule si je puis entrevoir le bonheur au bout de la voie difficile où je suis prêt à m'engager.

Très droite contre la balustrade qu'étreignaient ses mains raidies, elle ne semblait point avoir conscience du voisinage, et pourtant, elle croyait sentir les phrases brèves, pénétrantes, s'enfoncer matériellement dans son cerveau. Lui s'inclinait, accoudé; pour se faire entendre, il devait se tenir tout proche, mais le respect du geste, de l'intention, du regard établissait la distance.

— Je n'ai plus l'âge des entraînements irréfléchis... Je vais risquer une tentative suprême pour triompher de certaine erreur...

malheureuse. En cas d'échec, je suis décidé à passer outre! Depuis des années, vous inspirez ma conduite; j'ai vécu de l'espoir d'une réconciliation où je voyais le bien de tous. La perte de cet espoir sera pour moi une dure épreuve. Elle ne m'empêchera pas d'aller où me pousse un sentiment irrésistible et mon besoin de témoigner ouvertement en faveur de la cause juste! Ce sentiment, je ne vous demande certes pas d'y répondre aujourd'hui, mais daignez me dire, Mademoiselle, que vous y croyez.

Suzanne voulait parler, sa langue était inerte; elle voulait remuer et ne put que serrer plus fort l'appui métallique, d'où la rafale tirait des sifflements. Les longs pans de son écharpe voltigeaient autour d'elle; il contemplait c'éprofil d'une pureté fière, cette beauté si rare qu'elle expliquerait, aux yeux de tous, un mariage romanesque.

— Votre influence sur moi, vous savez ce qu'elle est... vous venez de le comprendre. Je me connais assez pour vous affirmer... pour vous jurer qu'elle sera sans bornes si, un jour, vous me faites l'honneur de m'accorder votre main... Je ne vous dis pas que que devienne pour moi votre famille si intéressante. Non, je ne vous dis rien de plus... Mademoiselle? (à suivre)

Ce journal est imprimé au No 49, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, la responsabilité limitée, J.-J. Bouchard, gérant

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour samedi et les jours correspondants:

	1924	1923
Oeufs, caisses	1599	914
Beurre, colis	167	46
Fromage, meules	17	47

Voici les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison:

	Semaine finissant	1924	1923
Oeufs, caisses	15 mars 8 mars 17 mars	10584	9655
Beurre, colis	440	1922	1288
Fromage, meules	634	1515	1658

Voici les arrivages du 1er mai 1923 à date, avec comparaison à la période correspondante de l'année dernière:

	1923-24	1922-23
Oeufs, caisses	574,434	555,268
Beurre, colis	463,329	619,613
Fromage, meules	1,438,372	1,213,240

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Lmages et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Londo, 22-24 Place Jacques-Cartier.

	FARINE
1ère qualité, le baril	\$6.30
2ème qualité, le baril	\$5.80
Forêt, le baril	\$5.60

	OEUF
Oeufs Chanteclerc	37s.
Extra frais	34s.
Premiers frais	31s.

	BEURRE
Les prix du beurre ont baissé d'un sou le livre.	
Crémierie de choix, no 1	38s.
En bloc d'une livre	37s.
Crémierie, choix no 1	39s.
Crémierie, choix no 2	38s.

	FROMAGE
Fort, à la meule	27s.
Doux, à la meule	20s.
Av. morceau	21s.
Oka	38s.

	MIEL
Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. le livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.	
Miel coulé	14s.
Brun, enseau de 60 livres, la	10s.

	SAINDOIX
En tinette	15s. 1/2
Enseau	16s.

	POMMES DE TERRE
Les pommes de terre de Montréal font \$1.50 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'Ontario font \$1.60 et \$1.65 par 80 livres au gros. Au wagon les prix varient de \$1.60 à \$1.65 par 90 livres.	

Les expéditions de grain

MONTREAL EST ENCORE A LA TÊTE DES PORTS AMERICAINS D'EXPORTATION DE GRAIN

Ottawa, 17. — En 1921 et 1922, Montréal occupait le premier rang parmi les ports d'exportation de grain de l'Amérique du Nord. Les chiffres suivants indiquent que la métropole du Canada a maintenu sa position l'année dernière:

Montréal, Qué., 120,013,938 boisseaux. New-York, N.Y., 87,130,000 boisseaux. Baltimore, Md., 41,083,000. Philadelphie, Penn., 32,107,000. Nouvelle-Orléans, Louisiane, 22,703,804. Vancouver, C.B., 22,563,731. St-Jean, N.B., 17,710,871. Galveston, Texas, 10,469,000. Boston, Mass., 3,568,000. Norfolk, Virginie, 3,568,000.

Le réseau national

Le bilan final du chemin de fer national du Canada pour 1923 vient d'être publié. Il indique \$20,236,563.09 de recettes nettes au lieu de \$2,886,711.55 en 1922, soit une augmentation de \$17,349,851.

Les recettes brutes de l'année ont été de \$24,926,456 au lieu de \$2,834,039.05 en 1922, soit une augmentation de \$22,092,417. Les dépenses de l'année ont été de \$23,469,892 au lieu de \$2,317,313, soit une augmentation de \$21,152,579.

Imperial Tobacco

Le bureau de direction vient de déclarer le dividende semestriel ordinaire (no 24) de trois pour cent (3 p.c.) sur les actions privilégiées de la compagnie, payable le 31 mars, 1924.

Un acompte de dividende (no 57) de un et demi pour cent (1 1/2 p.c.) sur les actions ordinaires de la compagnie, a aussi été déclaré payable le 28 mars, 1924.

Le rapport de la Holt-Renfrew

Le rapport financier de Holt, Renfrew et Co., pour l'exercice clos le 31 janvier, accuse un bénéfice de \$96,451, comparative-ment à \$35,190, pour l'année précédente, après l'attribution du dividende privilégié, \$70,000, l'exercice se soldait par un déficit de \$34,810. Cette année il y a un surplus de \$96,452.

Les recettes nettes nettes se chiffrent par \$186,240, contre \$128,373, pour l'année précédente. En tenant compte de la balance de profits et pertes de l'année précédente, il reste à reporter cette année un solde de profits et pertes de \$248,800.

Le passif et l'actif courants ont diminué. Le capital liquide a augmenté de \$1,060,628 à \$1,153,503.

Travail et salaire

A la dernière session du conseil d'administration du Bureau International du Travail, tenu récemment à Genève, d'importantes observations ont été faites en ce qui concerne l'attitude de l'Allemagne.

On y a discuté la motion du groupe ouvrier en faveur de la ratification de la convention de Washington sur la journée de huit heures, traduisant l'ingratitude de la classe ouvrière sur le sort d'une convention qui, bien que réalisée en pratique dans la plupart des Etats, n'a pas été ratifiée par tous les gouvernements. Cette motion mettait en lumière la situation existant en Allemagne où, depuis quelque temps, à la suite d'accords collectifs entre patrons et ouvriers, la journée de huit heures et même parfois de neuf heures a été établie. Le délégué français a souligné, au cours de la séance, que si l'on en croit les déclarations récentes de certaines personnalités du gouvernement allemand, affirmant que l'Allemagne est décidée à satisfaire à ses engagements en matière de réparations, il serait difficile d'admettre que le Bureau International du Travail puisse, en acceptant les suggestions de la motion ouvrier, interdire à ce pays d'accomplir le supplément de travail qui lui seul peut lui permettre de payer sa dette et de remplir ainsi les obligations qu'il a solennellement contractées. Le représentant allemand, quant à lui, a déclaré que la durée du travail est étroitement liée, en Allemagne, à la question des réparations, et le délégué ouvrier, s'est borné à voter une résolution engageant le directeur du Bureau International du Travail à poursuivre la ratification des diverses conventions adoptées, et à attirer sur elles l'attention générale par des publications appropriées.

En somme, c'est la liberté laissée aux Allemands de travailler 9 ou 10 heures quand le dogme des 8 heures reste intangible pour l'univers. Il appartient à la France et aux nations alliées de veiller à ce que les 9 heures allemandes soient bien consacrées aux réparations et non à s'approprier d'avance de la guerre ultra-moderne, de Berthas portant à 200 kilomètres, ou de gaz nouveaux, plus dévastateurs que jamais.

(Communiqué par la maison V.V.B.)

La délégation commerciale russe

Ottawa, 17. — La délégation commerciale de la Russie soviétique a été reconnue par le gouvernement canadien. Après avoir présenté leurs lettres de créance au premier ministre, M. Georges-P. Graham, les délégués ont retourné à Montréal pour continuer des négociations qu'ils y avaient commencées dans le but de rétablir des échanges commerciaux entre la Russie et le Canada. La délégation comprend MM. Alexander A. Yazikov, agent officiel de l'Union des républiques soviétiques; Ivan I. Kulik, assistant agent officiel, et Nokolai N. Kostrovitz, qui agit comme secrétaire de la délégation.

M. Georges-P. A. Woodhouse, un jeune Canadien qui a résidé en Russie pendant dix ans, agit comme interprète de la délégation.

Les pommes canadiennes

Ottawa, 17. — Sept variétés de pommes et une de poirettes ont été créées par la section d'horticulture du ministère de l'Agriculture en 1922. Les nouvelles variétés de pommes ont été nommées Bethans, Keetosh, MacLaur, New-Josh, Spil, Spiza et Ston. La nouvelle poirette a été nommée McPrince.

Belgo Canadian Paper

Il est toujours question du fusionnement de certaines entreprises de pâtes et papiers établies sur le Saint-Maurice, et qui comprennent Belgo. On croit même savoir qu'un groupe financier important contrôlerait déjà, au moyen d'une option, la majorité des actions ordinaires de cette société.

Rappelons à ce sujet que la Compagnie a gagné environ 15 pour cent sur son capital ordinaire, d'après les chiffres établis pour les six mois à la fin décembre dernier, et dont nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de prendre connaissance.

La prise de contrôle dont nous venons de parler aurait été rendue d'autant plus facile que le capital-actions ordinaire de Belgo est entre les mains de quelques capitalistes, dont un ou deux auraient à eux seuls, la majeure partie.

A l'époque où des intérêts canadiens firent l'acquisition de Belgo, M. Biermans, qui en est resté l'âme dirigeante, s'est porté acquéreur, parait-il, d'une large tranche de capital ordinaire, affirmant ainsi sa confiance dans la Compagnie. Cela donne à penser d'une part, qu'il entretient pour elle les meilleures perspectives d'avenir, et d'autre part une augmentation intéressante de valeur pour ses titres, avec le temps et la mesure que se poursuit le développement de l'entreprise.

LE RAPPORT DES BANQUES

Ottawa, 17. — Voici les principaux chiffres du rapport mensuel des banques, pour janvier, publiés en fin de semaine:

	Janvier 1924	Décembre 1923	Janvier 1923
Fonds de réserve	\$128,775,000	\$120,625,000	\$130,675,000
Circulation	126,865,776	120,246,825	122,633,947
Dépôts à vue	1,589,141	559,839,735	501,147,121
Dépôts à terme	1,184,461,820	1,180,037,130	1,195,251,710
Dépôts hors Canada	201,862,267	206,780,547	280,535,375
Esèces en caisse	57,913,280	57,068,380	81,142,263
Billets de circulation	109,887,738	164,532,065	182,522,279
Réserve centrale d'or	4,632,600	1,011,218	42,602,533
Prêts à vue hors Canada	107,113,700	113,527,321	90,025,231
Prêts à vue hors Canada	182,019,643	176,696,780	101,881,847
Prêts courants hors Canada	2,992,600	1,011,218	1,025,000,113
Prêts courants hors Canada	177,387,068	171,299,479	134,944,964
Actif total	2,613,580,130	2,886,210,000	2,234,046,117
Passif total	2,603,897,289	2,700,421,103	2,527,831,961

Le franc se stabilise

Après une semaine d'irrégularité le marché des changes étrangers s'est stabilisé en fin de semaine. La hausse du franc qui avait été surprenante les jours précédents, s'est ralentie samedi. Cependant le franc était fort et il a réalisé une avance légère. Ouvert à 0.489 à Montréal samedi matin, il fermait le même jour à 0.492. A New-York il y a eu très peu de fluctuations: ouverture à 0.473 et fermeture à 0.475. Le franc belge était à la hausse.

Londres, 17. — Le monde financier de Londres s'est montré intéressé au franc la semaine dernière. La devise française avait à l'origine subi un violent assaut et l'on s'attendait maintenant que cette offensive avait été lancée en Allemagne, et qu'elle était dirigée de New-York et d'Amsterdam. De ces deux villes on avait inondé de francs la place financière de Londres.

Dividendes déclarés

Canadian Cottons, Ltd. — 2 p.c. sur le stock commun et 1 1/2 p.c. sur le stock de préférence, payable le 4 avril aux inscrits du 25 mars.

Canadian Consolidated Rubber. — 1 1/2 p.c. sur le stock de préférence, payable le 31 mars aux inscrits du 17.

Asbestos Corporation. — 1 1/2 p.c. sur le stock de préférence pour le trimestre se terminant le 31 mars, payable le 15 avril aux inscrits du 17.

Winnipeg Electric Railway. — 1 1/2 p.c. sur le stock de préférence, pour le trimestre se terminant le 31 mars, payable le premier avril aux inscrits du 21 mars.

Bell Telephone Co. — 2 p.c. payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 22 mars.

Spanish River Pulp and Paper Co. — 1 1/2 p.c. sur l'ordinaire, et le privilège, pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 15 avril.

COTES HORS-LISTE

(Fournies par L.G. Heaulien et cie.)

Dryden Paper, 2 acheteur; 2 1/2 vendeur.

Eastern Engineering, 2 1/2 acheteur; 10 à 22 vendeur.

Manchester, 8 à 22 vendeur.

Montreal Tramways and Power, 5 1/2 acheteur; 6 à 12 vendeur.

St. Maurice Power, 62 acheteur; 65 vendeur.

Argonaut Gold Mines, 52 1/2 acheteur; 50 à 54 vendeur.

Dom. Mines, 18 1/2 acheteur.

Hollinger Gold Mines, 15 acheteur; 50 à 12 1/2 vendeur.

Reck Hughes Cons. Mining, 1.20 acheteur.

Belgo Canadian Refr. 90 acheteur.

Kirkland Mines, 2 1/2 acheteur.

Montreal-Ontario, 30 acheteur.

Rouyn Mines, 43 acheteur.

National Brick, 10 à 14 vendeur.

National Brick, 5 à 57 vendeur.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

17 mars 1924

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.25	4.87
1 oct. 1931	101.40	4.77
1 mars 1937	102.95	4.71
1 déc. 1927	103.00	4.67
1 nov. 1933	105.05	4.86
1 déc. 1937	107.55	4.76
1 nov. 1943	100.80	4.20
1 nov. 1924	102.70	5.18
1 nov. 1927	102.80	4.90
1 nov. 1932	102.20	5.18
15 oct. 1928	100.40	4.90
15 oct. 1943	100.05	4.99

Cours du change

N.-Y. Mont.

Londres	\$4.29
Paris	\$4.94
Bruxelles	\$4.04
Rome	\$4.28
Genève	\$4.29
Amsterdam	\$3.77
Madrid	\$3.77
Stockholm	\$2.64
Christiania	\$3.55
Copenhague	\$3.55
Rio de Janeiro	\$1.55
New-York, prime de 3 1/2 pour cents	\$1.19

Bourse de New-York

Cote courante par la maison Geffroy et cie, courtiers, 101 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

	40%	30%	20%
American Beet Sugar	40%	30%	20%
American Bosh Magneto	33%	33%	33%
American Can	115	115	115
American Inter. Corp.	73	73	73
American Locomotive	73	73	73
American Smelting	61	61	61
Am. Sugar	13	13	13
American Tel. and Tel.	129	129	129
American Woolen	73	73	73
Atchafalpa	12	12	12
Atchafalpa T. and S.F.	99	99	99
Baldwin Locomotive	122	122	122
Baltimore and Ohio	45	45	45
Bethlehem Steel	55	55	55
California Petroleum	24	24	24
Chandler Motor	57	57	57
Chino Copper	16	16	16
Corn Products	178	178	178
Crocker Steel	24	24	24
General Electric	221	221	221
General Electric	221	221	221
International Nickel	13	13	13
Inter. Merc.	30	30	30
International	2	2	2
Keystone Tire	2	2	2
New-York Central	100	100	100
Northern Pacific	50	50	50
New-Haven	19	19	19
Pan-American Petrol.	47	47	47
Pan-American RR.	43	43	43
Pennsylvania RR.	43	43	43
Reading	30	30	30
Rock Island	35	35	35
Southern Pacific	80	80	80
Union Pacific	100	100	100
U.S. Indus. Alcohol	75	75	75
U.S. Rubber	25	25	25
U.S. Steel	102	102	102
Westinghouse	69	69	69
Willys-Overland	11	11	11

LA MATINEE A LA BOURSE

LES DEUX SPANISH SE METTENT A MONTER — L'INDUSTRIAL ALCOHOL REALISE AUSSI UN BON GAIN — QUELQUES POINTS FAIBLES SUR LA LISTE

Le marché local a été irrégulier ce matin. Tandis que certaines valeurs s'appréciaient, d'autres perdaient de la lourdeur. L'activité a été bonne: de dix heures à midi et demi il s'est vendu 7,558 actions dont 330 Abitibi, 310 Alcool, 736 Brazilian, 200 National Breweries, 255 Dominion Bridge, 246 Canada Cement, 800 Smelting, 230 Southern Canadian Power, 150 Steel, 1821 Spanish River, 465 Steel of Canada, 14 Textile, 676 préférence Spanish River.

Les deux Spanish ont été les valeurs plus en vue, comme viguer et comme activité. L'action commune a réalisé un gain de 1 point 1/2 et le déplacement a été considérable. L'action de préférence, moins traitée, n'en a pas moins réalisé un gain de 1 point 1/2. Les autres valeurs, sans être aussi fortes tendaient à la hausse. L'Abitibi, le Brompton, le Laurentide, le Howard Smith maintenaient leurs positions ou bien gagnaient quelques fractions. Le Provincial Paper a manifesté de la lourdeur pendant la vente d'un seul lot fractionné. Le cours est tombé de 90 à 85.

Le Canadian Industrial Alcohol est de nouveau recherché et son cours s'en ressent. Il est passé ce matin de 27 1/2 à 28 5/8. La préférence Canada Cement s'est haussée d'un point complet de même que le Shawinigan.

Contre le Steel, le Brompton, le Bell Telephone, la seconde préférence British Empire Steel, le Cement commun, le Dominion Bridge, le Detroit, le Southern Canadian Power, le Twin City ont fait marque de la lourdeur.

Les hors-cotes sont tout à fait négatives.

Le dollar américain fait prime de 3 1/4 à 3 3/4 p. c. à Montréal; le franc français est monté encore sur place; il faisait ce matin, 0.513. Le livre sterling fait \$4.43.

OPERATIONS DE LA MATINEE (Cours fournis par la maison L.G. Heaulien et Cie)

BOURSE DE MONTRÉAL DE 10 À 11 HEURES

Steel of Canada, 245 à 91 1/2.

National Breweries, 195 de 51 1/4 à 51.

Abitibi P. and P., 295 de 62 1/2 à 63.

Bell Telephone, 320 de 3 1/4 à 3 1/2.

Brompton P. and P., 25 de 40 1/4 à 40 1/2.

Canada Cement, 236 de 92 à 91.

Cons. Smelting, 250 de 37 1/2 à 37.

Canada Steamship P., 255 à 43.

Dom. Bridge, 246 de 72 1/2 à 73.

Dom. Power, 6 à 14 1/2.

Spanish River, 90 de 116 1/4 à 116 1/2.

Steel of Canada, 245 de 91 1/2 à 91 1/2.

Cement P., 6 à 10 1/2.

Canada Car, 35 à 49 1/2.

Canada Car, 35 à 49 1/2.

Canadian General Electric P., 2 à 53.

Twin City, 50 à 64 1/2.

Winnipeg Electric P., 110 à 81.

LA VIE SPORTIVE

LES CHAMPIONNATS DE BOXE A LA PALESTRE DU NATIONAL

C'est ce soir qu'a lieu l'ouverture du grand tournoi de boxe organisé par le National pour décider des champions amateurs de la ville de Montréal. A la païstie de la rue Cherrier tout est prêt pour ce grand événement. Des gradins ont été dressés dans la salle du gymnase et de cette façon de 1,000 à 1,200 amateurs pourront voir le spectacle. Les gradins permettent de tous les points de la salle on ait une vue parfaite de l'arène. Aucune colonne n'obstrue la vision. Un bon nombre de personnes pourront aussi trouver place dans la galerie.

Le tournoi s'ouvrira ce soir et se continuera demain soir alors que les championnats se ont décidés définitivement. Le premier combat chaque soir aura lieu à 8 h. 30 précises. Plus de trente athlètes se sont inscrits dans le tournoi, la plupart appartenant à des clubs ou des associations. Nous avons publié ces jours derniers la liste des clubs et des associations représentées. Il y a aussi quelques indépendants et parmi eux il s'en trouve qui feront leur première apparition en public. On comprend que ce tournoi ait attiré autant de pugilistes car ceux qui se classeront seront par le fait même éligibles pour les éliminatoires olympiques qui auront lieu très prochainement.

Voici le programme complet de ce soir. Il comprend treize combats :

1. — 135 lbs: A. Dutil, Ste-Brigide vs E. Methot, Y.M.C.A.
2. — 132 lbs: D. Long, Sainte-Brigide vs G. Smith, Royal Highlanders.
3. — 126 lbs: C. Schmartz, N.S. vs M. Pouliatz, C.L.B.
4. — 126 livres: M. B. Johnson, C.G.G. vs H. Ratelle, indep.
5. — 122 lbs: D. Diano, ind. vs G. Filion, ind.
6. — 118 lbs: Ted. Gordon, U.S. vs G. Beaudin, National.
7. — 135 lbs: O. Wright, ind. vs H. Cardinal, France-Rieur.
8. — 135 lbs: L. Riverin, Ste-Brigide vs L. Lafontaine, C.L.B.
9. — 126 lbs: F. Huneault, C.L.B. vs G. Siders, C.G.G.
10. — 126 lbs: P. Bédard, Sainte-

LA PREMIERE JOUTE POUR LE CHAMPIONNAT

LE VANCOUVER JOUERA DEMAIN SOIR CONTRE LE CANADIEN A L'ARENA MONT-ROYAL — LE CLUB CALGARY PARTICIPERA A LA SERIE POUR LA COUPE STANLEY.

La paix règne maintenant dans le monde du hockey professionnel et les séries mondiales vont commencer demain soir, à l'Arena Mont-Royal. Les deux champions de l'Ouest viennent à Montréal, et il y aura deux séries.

Le Vancouver sera le premier à faire face au Canadien dans une série de deux dans trois, dont la première partie sera disputée demain soir, à l'Arena Mont-Royal. La partie suivante sera jouée le jeudi et, s'il y a lieu, une troisième rencontre aura lieu samedi prochain, toujours, on l'espère bien, si la glace tient bon, au même endroit.

Le Calgary rencontrera ensuite le gagnant de cette série dans une autre série de deux dans trois, dont la première partie commencera des samedi prochain, si la première série ne dure que deux parties. Il est entendu que les recettes de quatre premières parties de ces séries vont toutes aux joueurs, une fois les dépenses payées.

L'affaire s'est réglée samedi Vendredi, la Ligue de Hockey National ainsi que la direction du Canadien, avaient avisé les clubs de l'Ouest qu'on ne paierait que les dépenses d'un seul club. Frank Patrick, qui semblait vouloir tenir son bout sous ce rapport, a finalement cédé. Le Vancouver est parti de Winnipeg samedi soir et il est attendu ici aujourd'hui. Le Calgary n'arrivera que demain.

Les billets pour la première série ont été mis en vente hier matin. On dit qu'ils s'envolent rapidement. D'un autre côté, on a réservé les billets pour ceux qui avaient retenu des places pour la dernière série avec l'Ottawa. Ceux qui se présenteront à l'Arena Mont-Royal aujourd'hui avec leurs reçus auront les mêmes places. Celles-là seront gardées jusqu'à six heures ce soir. Si elles ne sont pas réclamées, elles seront vendues demain matin.

Le Canadien a pratiqué hier matin à l'Arena Mont-Royal. La glace était en excellente condition et tous en ont profité. Il y aura une autre pratique ce matin.

Le circuit du Saint-Laurent

L'assemblée annuelle du circuit des expositions de St-Laurent a eu lieu à l'Hôtel Place Viger, le 25 février dernier, et a été l'assemblée la plus enthousiaste tenue par cette association depuis sa fondation. L'assemblée était composée des personnes suivantes :

Messieurs J.-H. Vigneau et Séverin Rivard, représentant la Commission de l'exposition des Trois-Rivières; MM. S.-W. Laroche et J.-D. A. Sauvé, représentant la compagnie de l'exposition de Valleyfield; MM. Orlin Guilbault et J.-E. Chaput, représentant la société d'agriculture, division "A" du comté de Joliette; MM. H. H. Ingran et Sydney Francis, représentant l'Eastern Townships Agriculture Association de Sherbrooke; MM.

LES OFFICIERS TRIOMPHENT DES WANDERERS

LA PARTIE DE SAMEDI A L'ARENA MONT-ROYAL AU PROFIT DE LA CHILDREN MEMORIAL HOSPITAL A RAPORTE PLUS DE MILLE DOLLARS — UNE JOUTE AMUSANTE

L'Arena Mont-Royal était complètement rempli, samedi soir, par la foule qui est venue assister à la partie annuelle entre les Anciens Wanderers et les Officiers de la Ligue Nationale de Hockey, au profit du Children Memorial Hospital. La somme donnée généreusement par les assistants s'élève à plus de \$1,000, y compris le montant payé pour les objets mis à l'enchère. Le bâton de hockey portant les noms autographiés des joueurs et des officiars du "Canadien" a été adjugé à M. Jos. Cattarinich pour \$50.00, et les deux rondelles qui ont servi aux parties de détail entre l'Ottawa et le "Canadien" le furent à M. Louis Létourneau, pour \$25.00. Mike Rodden, qui fut empêché de venir figurer sur l'équipe a envoyé un chèque de \$45. De son côté, le Dr. Jerry Laflamme n'a pas hésité une seconde à défrayer ses dépenses pour venir de Toronto sur l'invitation qu'on lui avait faite.

Dès le début de la partie, les joueurs se sont lancés à l'attaque et Newey en moins d'une minute trouvait le fond du filet. Small ripostait en passant entre Léo et Cooper qui n'y volent rien et déjoua Wray. Smeaton, pour remettre le change, monte, tire entre les jambes de Ross et compte. Malone, qui vient d'embarquer sur la glace se signale en mettant la rondelle dans le filet dans une mêlée devant les buts de Wray.

Dans la deuxième période, le jeu devient animé, les culbutes sont plus nombreuses au grand plaisir de l'assistance, tandis que les rescottes à toute vitesse de Ross, de Newey, de Léo, de Laflamme tiennent le jeu contesté.

La troisième période fut un fou-rire continu, les passes les plus compliquées, les descentes amusantes, les batailles feintes pour simuler le jeu d'autrefois et que bien des spectateurs devaient se rappeler en voyant la caricature amusante sur la glace, les chutes et les glissades, les mêlées excitantes devant et même dans les buts, les mises à la clôture du joueur frappé au lieu de l'agresseur, tout fut mis à contribution d'un manie habile.

Alignement des équipes :

Wanderers	But	Officiers
Dooner	Wray	
Ross	Dandurand	
Small	Défense	Smeaton
Smith	Centre	Lalonde
Russell	Avant	Laflamme
McDonald	Avant	Bowie
Malone	Sub.	Hart
Boon	Sub.	Mackenzie
Fyon	Sub.	

Arbitres : Sprague Cleghorn et Howie Morentz.

Juges des buts : Georges Richer et Eugène Tremblay.

Chronomètres : Joe Cattarinich et Louis Létourneau.

Scoreur : Yvon Dandurand.

Première période
1-Officiers, Lalonde 0.58
2-Wanderers, Small 7.00
3-Officiers, Smeaton 4.00
4-Wanderers, Malone 5.30

Deuxième période
5-Wanderers, McDonald 0.40
6-Wanderers, Ross 1.00
7-Wanderers, Small 1.30
8-Officiers, Lalonde 2.06
9-Officiers, Lalonde 1.30
1-Officiers, Laflamme 2.30

Troisième période
11-Wanderers, McDonald 4.00
12-Wanderers, Russell 0.20
13-Officiers, Bowie 0.10
14-Wanderers, Small 1.00
15-Wanderers, McDonald 3.00
16-Officiers, Lalonde 1.30
17-Officiers, Bowie 1.50
18-Officiers, Lalonde 1.00
19-Officiers, Laflamme 2.00
20-Wanderers, Small 3.10
21-Officiers, McKensie 1.30

Résultat final : Officiers, 11; Wanderers, 10.

Hamilton gagne la première

Toronto, 17. — Les Tigers de Hamilton, champions de l'O.H.A., ont défait les Soo Greyhounds, par 3 à 1 ici samedi soir, dans la première partie de la série semi-finale de la coupe Allan. La prochaine partie aura lieu mardi soir. La majorité des points d'importance.

Composition des équipes :

Tigers	But	Soo
Stewart	Wash	
Dooy	Défense	Brown
Redding	Défense	Donnelly
Stanley	Avant	Lessard
Cooper	Avant	Woodruff
Mitchell	Centre	Phillips
Wilson	Sub	Campbell
Farrell	Subs	Cook

Arbitre : Lou Marsh.

SOMMAIRE

Première période
1. Soo, Lessard, 3.00.
2. Tigers, Mitchell, 11.00.

Deuxième période
3. Tigers, Mitchell, 4.00.
4. Tigers, Mitchell, 11.00.

Troisième période
Pas de point.

Vancouver est défait

Winnipeg, 17. — Le club Calgary a triomphé du Vancouver par 3 à 1 dans la dernière joute de la série disputée samedi soir.

Alignement des équipes :

Calgary	But	Vancouver
Reid	Lehman	
Gardiner	Défense	Cook
Dutton	Défense	Duncan
Oliver	Avant	Boucher
Wilson	Avant	Bostrum
Morris	Avant	Skinner
Crawford	Sub	Mackay
Oatman	Benson	Parkes
Arbitre	Jimmy Gardner	

Première période
1. Calgary, Gardiner, 16.000.

Deuxième période
2. Calgary, Oatman, 10.0300.

3ème période
3. Vancouver, Cook, 6.05.
4. Calgary, Morris, 1.25.

Les clubs des ligues majeures à l'entraînement

Résultats des joutes d'exhibition disputées samedi et dimanche aux Etats-Unis :

JOUTES DE SAMEDI

A Los Angeles : —
Los Angeles, Pac. Coast. 6 10 3
Chicago, Nat. 7 3 1
Batteries : — Myers, O'Neal et Billings; Kaufman, Blake, Hartnell et Churrey.

A San Diego : —
San-Antonio, Texas League 3 8 0
Boston, Américaine 8 14 1
Batteries : — Adams, Porter et Warwick; Collins et Fields, Ehmke, Quinn et Picinich; Fullerton et Ileving.

A Macon : —
Mercer University 1 5 1
Toronto, Intern. 3 4 0
Batteries : — Hamilton, Swain, Simms et Morgan; Faulkner et Sullivan.

A Saratoga, Fla. : —
New-York, Nat. 6 10 3
St-Louis, Nat. 4 8 2
Batteries : — Gearin, Barnes, Maun et Snyder; Gaston; Haines, Sherdel, Fraser et McCurdy.

A San-Bernardino, Cal. : —
Seattle, Pac. Coast. 11 13 2
Chicago, Nat. 6 9 1
Batteries : — Sutherland, Jones et Baldwin; Dumovitch, Keen et O'Farrell, Unzman.

A N.-Orléans : —
New-York, Amér. 7 11 0
N.-Orléans, Southern 3 5 0
Batteries : — Roettiger, Pipgras et Autrey; Dent, Myers et Parker.

New-York, Américaine 1 6 0
N.-Orléans, Southern 6 6 1
Batteries : — Gaston, Arguijo, Thompson et Urban; Autrey; Fincher, Caldera et Parker.

A Mobile, Ala. : —
St-Louis, Américaine 4 10 2
Mobile, Southern 0 3 2
Batteries : — Bayne, Shocker, Danforth et Severeid; Wilsze, Atkins, McBride et Devormer, Lory.

A Tampa, Fla. : —
Washington, Américaine 10 13 1
Boston, Nat. 6 11 3
Batteries : — Marberry, Wingfield et Tate; Hargraves; Lucas, Batcher, McNamara et O'Neil, Phillips.

A Clearwater, Fla. : —
Brooklyn, Nat. 9 13 2
Milwaukee, A.A. 7 12 2
Batteries : — Dickerman, Green, Ollinger et Hargraves; Schack, Lingren, Keefe et Shinault, Young.

Soirée sportive au Monument

Une grande saïse de gala sportive aura lieu le 3 avril au Monument National sous les auspices de l'Association athlétique de l'Université de Montréal. Ce sera l'événement le plus important et le plus considérable de la saison. L'Association athlétique de l'Université de Montréal qui a toujours donné son appui à toutes les initiatives sportives et encouragé tous les mouvements pour répandre dans la population le goût de la culture physique a décidé de se faire la patronne de cette soirée de gala sportive.

Cette soirée est organisée conjointement par messieurs Philippe et Pierre Baubien, ce dernier, gérant de la Brasserie Frontenac. M. Baubien est bien connu des sportsmen de Montréal et de la province et organise les spectacles qu'il a déjà organisés à Brasseur, Frontenac et au Cercle Outremont.

Pour cette saïse de gala, il s'est associé plusieurs notabilités sportives. Le premier but de M. Pierre Baubien est de répandre le goût de la culture physique dont tous nos clubs amateurs profiteront. Ces spectacles comprendront de la boxe, de la lutte, de l'escrime et de nombreux autres sports. On verra figurer au programme des athlètes d'envergure, qui sont bien connus du public et que celui-ci aime à voir. Cette soirée intéressera tout le monde, car les spectacles seront tels que tous pourront y assister.

Les prix d'entrées seront populaires et permettront à tous de profiter de cette soirée de gala, qui fera écho dans nos annales sportives. De plus amples détails concernant cette soirée de gala sportive seront donnés prochainement.

Le billard au National

Voici le résultat des dernières parties de billard qui ont été jouées à la païstie entre des joueurs du National et des joueurs des Chevaliers de Colomb, dans la classe A. Points Moy.

J.-A. Marchessault, Nat. 250 3.67
R. Tessier, C. de C. 188 2.08
Séries : Marchessault, 24, 17, 14; Tessier, 14, 13, 12. Arbitre : M. J.-H. Esinhart.

C. Allard, Nat. 250 3.52-71
C. Rochon, Nat. 200 2.58-71
Séries : Allard, 22, 20, 21; Rochon, 17, 10, 12. Arbitre, Geo. Bertrand.

M. V. Plamondon élu président

La Ligue Intercollegiale de hockey a tenu son assemblée annuelle, samedi à Toronto, et les élections ont donné le résultat suivant :

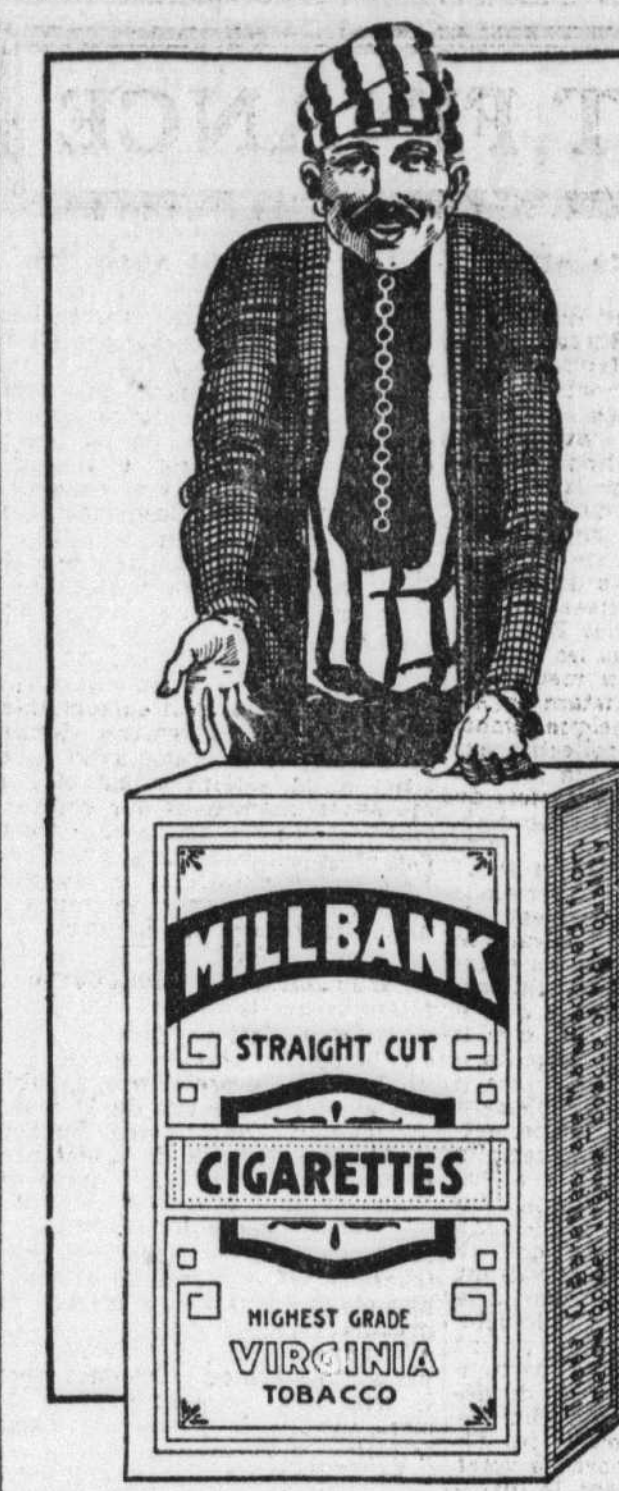
Président honoraire : Harry Batstone, Université Queens, Kingston; président actif : Viger Plamondon, Université de Montréal; 1er vice-président : R. Hargraff, Ecole Militaire de Kingston; 2e vice-président : H. A. Quachensbush, Université McGill; secrétaire-trésorier : R. M. Laurie, Université de Montréal.

Outre les questions usuelles de l'assemblée, il fut projeté de former trois groupes intermédiaires intercollegiaux de hockey pour la saison 1924-25.

Il a été proposé que le groupe de l'est comprenne McGill, Loyola, McDonald College, Université de Montréal, et probablement le collège Bishop, de Lennoxville.

Tant qu'au groupe central, il se composerait de Queens, Ecole Militaire de Kingston, et un autre collège de la même ville.

Enfin, le troisième groupe, celui de l'ouest. Il comprendrait la



Oui, des bananes on n'a pas
Mais on a des choses bien meilleures.
Ainsi la MILLBANK-e
Jamais on en manque
Parc'qu'elle est supérieure !
Tous nos clients la réclament !
Tout le mond' l'acclame !
Mais, OUI, des bananes on n'a pas,
On s'contente de plaire aux fumeurs !

10 pour 15¢
25 " 35¢
aussi en boîtes métalliques rondes
et en boîtes de carton de
50 pour 70¢

"Western University", de London Ont., le collège St-Michael, de Toronto, Osgood Hall, et Varsity, de Toronto.

Le Westmount H. S. est champion

Le Westmount High School a remporté le championnat junior de la province en battant, samedi après-midi, l'équipe du M.A.A.A. par 4 à 2.

Le Westmount High School a eu une saison exceptionnellement bien remplie, car son équipe a successivement remporté les honneurs juniors, intermédiaires et inter-scholastiques seniors, enfin juniors de la province. L'équipe partira cette semaine pour Toronto pour y rencontrer probablement mercredi le gagnant de la partie Owen Sound-North Bay. Alignement des équipes et sommaire de la partie :

M.A.A.A.	Westmount High
Mackay	but
Wray	défense
Campbell	défense
Soden	centre
Shepherd	aile
Mulligan	aile
Walker	subst.
Lanthier	subst.
Arbitre :	Walter Small.

SOMMAIRE

Première période
1-West. H., Thompson 1.30
2-M.A.A.A., Mulligan 12.00

Deuxième période
3-West. H., H. Smith 12.00

Troisième période
4-West. H., J. Thompson 3.00
5-West. H., Marshall 7.10
6-M.A.A.A., Shepherd 3.50
Résultat final : Westmount High, 4; M.A.A.A., 2.

Jack Delaney est un Canadien français

Newark, 17. — Jack Delaney, qui a causé une grande surprise vendredi soir dernier au Madison Square Garden, en triomphant de Paul Berlenbach, se battra ici ce soir contre Jackie Adams, de Allentown. Le combat sera limité à douze rondes.

Le véritable nom de Jack Delaney est Ovilva Chapdelaine. Il est né à Saint-François, près de Québec, en 1900. A l'âge de quatre ans il se rendit avec ses parents à Chicago où il a demeuré pendant onze ans. De là il se rendit à Bridgeport, Conn. où il demeure actuellement.

Le délégué E. Provost, O. Filion, G. Tremblay ont donné leur rapport comme délégués auprès de la Commission d'enquête sur la loi des accidents du travail. Ce rapport est déjà connu de nos lecteurs. MM. G. Tremblay et J.-P. Malo ont fait rapport comme délégués auprès de l'Union des municipalités auprès de M. Cardin, pour demander la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux a tenu sa séance d'élection semi-annuelle, vendredi soir, à l'édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif du Conseil central des syndicats est convoqué pour mardi soir à 8 h. 15 p.m. à l'édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, à 8 h. 15 p.m. à la salle no 1, édifice des Syndicats, assemblée du Syndicat catholique et national des plombiers. Rapport de M. M. Deumegarde. Rapport des délégués aux différents conseils. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DE LA CONFECTION

Le Syndicat des employés de chemin de fer s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m. à la salle no 3, édifice des Syndicats, 655 rue Demontigny est. Rapport des différents comités. Rapport des délégués au Conseil central. Rapport des offi-

NEWYORK
PLYMOUTH
LIGNE HAVRE
PARIS
FRANCAISE

En Europe avec Luxe et Confort
Départ d'un quel convert à New-York et arrive
à Paris quel convert au Havre
SIX JOURS POUR L'ANGLETERRE
"PARIS", 2 Avril, 23 Avril, 14 Mai.
"FRANCE", 21 Mai, 18 Juin, 9 Juil.

Fameux Navires à Une Seule Classe
NEW-YORK — HAVRE — PARIS
Rochambeau 22 mars 19 avril
Le Savoie 29 mars 3 mai
NEW-YORK — VIGO (ESPAGNE) — BORDEAUX
Lousville 25 mai, 6 mai La Bourdonnais 15 av. 27 m

Service canadien de l'Europe à Halifax
Départ de Bordeaux tous les 21 jours des vapeurs
confortables Roussillon et La Bourdonnais.
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRU-
DEAU & CIE Ltee, Agents généraux, 21 rue Notre-
Dame, Q. Montréal, ou agents locaux

Succession vacante de feu Walter Joseph Nelson

Conformément à une ordonnance rendue par l'honorable Juge Coderre, le 12 mars 1924, les parents et créanciers de feu Walter Joseph Nelson sont convoqués à une assemblée qui sera tenue à la salle d'audience No 31 de la Cour supérieure au Palais de Justice, à Montréal, le 29 mars 1924 à dix heures et demi du matin pour y donner leur avis quant à la nomination d'un curateur à la saidite succession vacante. Le procureur de la requête : GILLES CHAPDEUX.

COMITE DES AUDITEURS

Le comité des auditeurs du Conseil central des Syndicats catholiques s'assemble ce soir pour l'audition des livres. MM. A. Durand, E. Provost, O. Gougeon, font partie de ce comité. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES

Que les syndicats catholiques de l'industrie textile n'oublient pas que l'assemblée régulière de leur Syndicat a lieu demain soir à 8 h. 15 p.m. à la salle Tremblay, 1597, rue Ste-Catherine est. Tous les gars de métier et "slasher" de Ste-Anne et d'Hochebagas sont spécialement invités à cette assemblée. Par ordre.

COURTES NOUVELLES

Rome, 17. — Le roi Victor-Emmanuel a conféré à Gabriele d'Annunzio le titre de prince de Montenevoso pour avoir sauvé Fiume à l'Italie. Le titre lui a été remis en même temps que s'effectuait l'annexion de Fiume.

Washington, 17. — Le représentant démocrate Stevenson, de la Caroline du Sud, a demandé à la Chambre hier, la démission de Théodore Roosevelt, comme assistant secrétaire de la marine.

Ottawa, 17. — M. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, était de retour à son bureau, samedi, après une semaine dans le sud.

Toulon, 17. — On annonce ici la mort du général Pellé.

Navire "Melita"

DE SAINT-JEAN, N.-B., 19 MARS
Les derniers trains rattachant le navire Melita qui part de Saint-Jean, N.-B., mercredi le 19 mars, quitteront Montréal, gare Windsor, à 12.00 midi et à 7.00 p.m. mardi le 18 mars.

Ces trains ont des wagons ordinaires, des wagons-lits modèles et des facilités de dîner.

(Gee.)

LES REPARATIONS

LE RAPPORT DES EXPERTS

Les Allemands devront payer en impôts autant que les Alliés — Ils devront aussi solder en réparations le maximum de sa solvabilité

Paris, 17 (S.P.A.) — Le rapport du premier comité d'experts présidé par le brigadier général Charles G. Dawes, rapport quasi arrêté sauf quelques détails et le texte dont la rédaction peut prendre une autre semaine, est basé sur les constatations fondamentales suivantes:

Le peuple allemand doit payer en impôts autant que les peuples alliés. L'Allemagne doit payer le maximum de sa solvabilité en réparations. Les rouages économiques allemands doivent être libérés de fonctionner sous contrôle allemand, sans entrave extérieure.

Des minima doivent être payés immédiatement dans un avenir rapproché sur les réparations. Ces sommes progresseront en proportion du retour de la prospérité de l'Allemagne et suivant sa situation économique.

Afin de mettre l'Allemagne en état d'exécuter sa part du programme, ce que le rapport suggère à la commission des réparations sur la base de ces principes généraux, les experts se proposent d'établir une banque internationale qui aura le droit exclusif d'émettre de la monnaie allemande sur une base-or. Le projet comporte la coopération des Alliés et des nations neutres avec les Allemands, sous forme de prêts de capital et de participation à l'administration de la banque, qui sera située dans un pays neutre.

Le capital de la banque n'est pas encore fixé. Il est probable qu'il sera de près de quatre cents millions de dollars, la moitié fournie par l'Allemagne et le reste par l'étranger. Les souscripteurs étrangers seront protégés par une hypothèque sur les monopoles productifs de l'Allemagne.

On s'attend que l'établissement d'une banque d'émission assurera non seulement la stabilité permanente du mark mais qu'elle constituera un intermédiaire commode pour le paiement des réparations sans avoir recours à l'achat de monnaie étrangère au moyen de marks, ce qui ferait courir le risque de déprécier une autre fois le numéraire allemand.

Le Reich est supposé déposer à cette banque les sommes requises pour payer l'intérêt sur les emprunts et les versements minima des réparations. Les Alliés pourront tirer sur le fonds des réparations proportionnellement au pourcentage fixé à Spa. Ils pourront vérifier l'argent comptant ou tirer des chèques payables pour les produits importés d'Allemagne au Reich des réparations. Ainsi le Reich pourra s'acquitter de ses obligations avec sa propre monnaie.

Les obligations hypothécaires seraient divisées entre les Alliés suivant les pourcentages fixés à Spa. Elles porteraient un intérêt soit de 6 pour cent comme les experts le recommandent, soit de 5 pour cent comme les Allemands le demandent ou de 5 1/2 pour cent comme compromis.

On espère que les paiements d'intérêts sur ces obligations hypothécaires les rendront négociables, ce qui permettra à la France, par exemple, de réaliser quelque chose sur elles et de remédier à sa crise financière.

Paris, 17 (S.P.A.) — Le comité McKenna, qui a étudié l'écoulement des capitaux allemands, s'est réuni après un congé de plusieurs semaines. Il a siégé pendant trois heures hier matin et deux heures dans l'après-midi.

Il reste quelques points de son rapport à élucider avant qu'il soit redigé pour de bon. Ces points avaient été laissés de côté parce que plusieurs experts étaient partis pour leur pays, laissant à leurs collègues le soin de rédiger les conclusions.

McKenna était à Londres depuis la dernière réunion plénière. Le travail du comité est maintenant presque achevé.

Il est entendu que les décisions prises sur les points en litige par les experts qui sont demeurés à Paris ont reçu l'approbation générale.

La rédaction du rapport de ce comité qui sera présentée en même temps que celui du premier comité n'est pas encore commencée mais le texte en sera beaucoup plus court que celui du rapport du premier comité.

On croit dans les milieux des réparations qu'il suffira de quelques jours pour terminer le rapport.

Paris, 17 (S.P.A.) — Le comité McKenna, qui a étudié l'écoulement des capitaux allemands, s'est réuni après un congé de plusieurs semaines. Il a siégé pendant trois heures hier matin et deux heures dans l'après-midi.

Il reste quelques points de son rapport à élucider avant qu'il soit redigé pour de bon. Ces points avaient été laissés de côté parce que plusieurs experts étaient partis pour leur pays, laissant à leurs collègues le soin de rédiger les conclusions.

McKenna était à Londres depuis la dernière réunion plénière. Le travail du comité est maintenant presque achevé.

Il est entendu que les décisions prises sur les points en litige par les experts qui sont demeurés à Paris ont reçu l'approbation générale.

La rédaction du rapport de ce comité qui sera présentée en même temps que celui du premier comité n'est pas encore commencée mais le texte en sera beaucoup plus court que celui du rapport du premier comité.

On croit dans les milieux des réparations qu'il suffira de quelques jours pour terminer le rapport.

Paris, 17 (S.P.A.) — Le comité McKenna, qui a étudié l'écoulement des capitaux allemands, s'est réuni après un congé de plusieurs semaines. Il a siégé pendant trois heures hier matin et deux heures dans l'après-midi.

Il reste quelques points de son rapport à élucider avant qu'il soit redigé pour de bon. Ces points avaient été laissés de côté parce que plusieurs experts étaient partis pour leur pays, laissant à leurs collègues le soin de rédiger les conclusions.

McKenna était à Londres depuis la dernière réunion plénière. Le travail du comité est maintenant presque achevé.

Il est entendu que les décisions prises sur les points en litige par les experts qui sont demeurés à Paris ont reçu l'approbation générale.

La rédaction du rapport de ce comité qui sera présentée en même temps que celui du premier comité n'est pas encore commencée mais le texte en sera beaucoup plus court que celui du rapport du premier comité.

On croit dans les milieux des réparations qu'il suffira de quelques jours pour terminer le rapport.

Paris, 17 (S.P.A.) — Le comité McKenna, qui a étudié l'écoulement des capitaux allemands, s'est réuni après un congé de plusieurs semaines. Il a siégé pendant trois heures hier matin et deux heures dans l'après-midi.

Il reste quelques points de son rapport à élucider avant qu'il soit redigé pour de bon. Ces points avaient été laissés de côté parce que plusieurs experts étaient partis pour leur pays, laissant à leurs collègues le soin de rédiger les conclusions.

McKenna était à Londres depuis la dernière réunion plénière. Le travail du comité est maintenant presque achevé.

FAITS DIVERS

L'AFFAIRE DELORME SE TERMINERA DEMAIN — LES CLAQUES ET LES DETECTIVES — LE SANG SUR LES COUSSINS

Il n'est pas probable que le procès Delorme finisse aujourd'hui. Il reste encore les experts à entendre et on prévoit que la Couronne contre-interrogera longuement.

Mme Octave Turgeon, épouse du chef de police de la ville Saint-Michel, a déclaré que dans la nuit du meurtre, une auto fermée avec des toiles couleur beige, est passée à grande allure, vers onze heures et demie. Elle a entendu en même temps un cri d'agonie partir de la voiture.

Mme Turgeon, interrogée par la couronne sur ce qu'aurait dû faire son mari, riposte froidement que M. Turgeon donne son témoignage et qu'elle donne le sien.

M. Déroia Vincent raconte que quelques temps avant le meurtre sa fillelette avait saigné abondamment sur les coussins de l'auto de l'abbé, alors que M. et Mme Vincent, leur fille Marguerite et le prévenu s'étaient rendus chez Almy's, Limited.

Le prévenu était un ami du témoin et tous deux ont fait fréquemment des voyages d'automobile.

Me J.-B. Lefebvre, avocat, corrobore le témoignage de Mlle Yvonne Constantineau. Il rappelle au procureur de la couronne qu'il n'a pas de leçons à recevoir de lui.

M. Vezou raconte que le 7 janvier, les détectives, en examinant les claques, ont pris les siennes et les ont emportées, croyant qu'elles appartenaient à Raoul.

Mme Arthur Galipeault déclare que le soir du meurtre, vers onze heures et demie, elle a entendu une détonation qui lui a semblé le bruit d'une arme à feu.

BRULE PAR LA CHAUX VIVE

Théophile Jolibois, 41 ans, 82a, rue Fullum, a été brûlé à mort samedi après-midi, aux usines de la succursale Olivier Limoge. Jolibois a été entraîné dans le four en travaillant à y pousser des pierres par un orifice supérieur. Lorsque les pompiers ont réussi à le retirer, la chaux avait brûlé tous les vêtements et brûlé les deux jambes.

CHUTE MORTELLE

Victor Jacquet, 85 ans, pensionnaire du Moore Home, rue Notre-Dame est, a succombé hier à une fracture crânienne qu'il s'est infligée vendredi dernier en tombant dans un escalier. Jacquet a perdu l'équilibre en se penchant au-dessus de la rampe et est tombé.

VOL D'AUTO

Lucien Champoux a été condamné samedi à subir son procès pour vol d'auto. Il a opté pour procès devant jury.

ACCIDENT D'AUTO

Ernest Stewart, 38 ans, 104, rue Durocher, s'est fracturé le crâne et l'épine dorsale, hier après-midi, dans un accident d'auto, sur l'avenue du Parc, près de l'avenue Laurier. La machine a frappé un poteau.

M. et Mme F. Clarke, 68, rue Riverside, qui accompagnaient Stewart ont été projetés sur le sol et assez grièvement blessés.

BLESSE PAR UN VOYOU

Un gamin de dix ans, Odilon Garreau, 724, rue Notre-Dame ouest, a eu la jambe droite broyée par un morceau de bois que lui a lancé un individu.

UN AUTRE ATTENTAT

Deux jeunes gens ont attaqué samedi soir, T. Monette, garçon de livraison de l'épicerie Joseph Bouliane, 129, rue Saint-Jérôme, et lui ont enlevé \$54.

CAMBRIOLEURS PINCES

Les agents de police Vinet et MacManus ont coffré hier les citoyens Jack Perley alias Perlman et Robert Stewart. Ces derniers venaient de défoncer une fenêtre à la résidence de S. Palmer Mapes, 4, avenue Clermont, lorsqu'un voisin a averti la police.

LEURS PLANS SONT DERANGES

Les voleurs ont tenté hier de cambrioler l'hôtel Vendôme, 18, carré Chaboulière. Heureusement l'arrivée d'un agent a dérangé leurs plans et ils ont dû retourner bredouilles.

Mort de M. J.-W. Blanchet

Nous apprenons la mort survenue hier matin, à l'hôtel-Dieu, de M. J.-W. Blanchet, marchand de la rue Notre-Dame ouest.

Le défunt naquit à Saint-Ephrem d'Upton, le 10 mars 1864, et vint s'établir très jeune à Montréal.

Feu M. Blanchet laisse huit enfants: Mlle Simonne, Thérèse, Claire, Madeleine et Charlotte, Marie-Ange et Cécile, religieuses des Dames de la Congrégation, ainsi qu'un fils, M. Jacques Blanchet. Sa femme, née Maria Gohier, l'a précédé le 13 octobre 1918.

Les funérailles auront lieu mardi matin à la cathédrale, à huit heures et demie.

Les temps sont changés

Aucun chemin de fer sur ce continent ne compte beaucoup plus d'un siècle d'existence; ils semblent pourtant et ils sont en réalité une avance énorme sur l'époque des anciens véhicules traînés par des chevaux sur des voies ferrées et sur les chars ouverts traînés par les premières locomotives qui vinrent ensuite.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

L'UNIVERSITE

CE QU'EN PENSENT DEUX UNIVERSITAIRES

L'étudiant ne trouve pas à l'université la culture générale, pense M. Roger Brossard — C'est la faute des élèves et des professeurs — L'esprit universitaire nous manque, ajoute M. Jean Desy — Sur le Mont-Royal — Formation générale et professionnelle — A la Société des conférences

M. Roger Brossard, jeune avocat, boursier de Rhodes, qui doit partir pour Oxford l'automne prochain, a donné une intéressante conférence samedi soir à la Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Il a parlé des relations étroites qui doivent exister entre professeurs et étudiants et du rôle que doit jouer l'université.

Le conférencier, présenté par M. Lucien Barcelo, commença par expliquer à son auditoire le titre énigmatique qu'il avait choisi: "Un triangle incomplet". Les trois points de ce triangle, dit-il, sont: l'Université, ses professeurs et ses étudiants.

L'Université a accompli des progrès merveilleux depuis qu'elle s'est émancipée. Elle a fait table rase des dissensions et des différences qui existaient entre les facultés; elle les a toutes groupées en une seule et brillante agglomération, elle en a créé de nouvelles, constituant ainsi un centre d'instruction supérieure autour duquel rayonnent comme au-dessus de petites institutions dont le rôle est non moins important.

Notre population, si l'on ne tient pas compte des dons du gouvernement et de Saint-Sulpice, lui a souscrit près de deux millions, tandis que McGill, trois mois plus tard, obtenait de la population anglaise près de cinq millions.

Fort de ces millions l'Université a d'abord donné aux étudiants l'enseignement et la doctrine qu'ils seignaient en droit de professeurs qu'incommodait la responsabilité de donner cet enseignement aux étudiants. C'est lui qui a charge de former l'élite intellectuelle de demain.

M. Brossard étudia alors comment les professeurs s'acquittent de leur tâche. Bien et mal, répondit-il. Bien, il suffit de consulter l'annuaire de l'Université et de voir le nombre des diplômés. Mais cela ne suffit pas. "La valeur de l'Université", dit M. Brossard, "se trouve dans la qualité de son enseignement et la compétence des élèves qu'elle produit."

Un homme ne se juge pas par son diplôme mais par son degré de culture générale et quel est chez nous le nombre des gens cultivés. Il ne faut pas cependant conclure de là que l'enseignement de l'Université est inférieur. L'étudiant ne trouve pas à l'université la culture générale, parce qu'il ne l'y cherche pas. A qui la faute? Au professeur et à l'étudiant, chacun pour leur part.

Les professeurs pour leur part ne sont pas des professeurs de carrière. Pris par les nécessités de la vie, ils n'ont guère le temps de s'arrêter à penser longuement à leurs élèves et à se consacrer tout entiers à eux, pour les suivre de près et les développer. Il nous faut donc des professeurs de carrière et pour cela il faut les rémunérer généreusement.

M. Brossard s'est demandé ce que l'on devait attendre de nos universités, il a constaté qu'elles réalisaient de bons progrès, qu'elles ont gagné cinq ans, et il a jugé avec raison que l'œuvre n'était pas terminée. Pour former une élite intellectuelle, rôle de l'université, il faut des maîtres et des étudiants. Des maîtres qui ne soient pas seulement "des chargés de cours", mais des maîtres de carrière bien payés qui puissent consacrer tout leur temps à leurs relations plus étroites avec leurs élèves, et dont on ne se débarrasserait pas facilement.

Un gamin de dix ans, Odilon Garreau, 724, rue Notre-Dame ouest, a eu la jambe droite broyée par un morceau de bois que lui a lancé un individu.

Deux jeunes gens ont attaqué samedi soir, T. Monette, garçon de livraison de l'épicerie Joseph Bouliane, 129, rue Saint-Jérôme, et lui ont enlevé \$54.

Les agents de police Vinet et MacManus ont coffré hier les citoyens Jack Perley alias Perlman et Robert Stewart. Ces derniers venaient de défoncer une fenêtre à la résidence de S. Palmer Mapes, 4, avenue Clermont, lorsqu'un voisin a averti la police.

Les voleurs ont tenté hier de cambrioler l'hôtel Vendôme, 18, carré Chaboulière. Heureusement l'arrivée d'un agent a dérangé leurs plans et ils ont dû retourner bredouilles.

Nous apprenons la mort survenue hier matin, à l'hôtel-Dieu, de M. J.-W. Blanchet, marchand de la rue Notre-Dame ouest.

Le défunt naquit à Saint-Ephrem d'Upton, le 10 mars 1864, et vint s'établir très jeune à Montréal.

Feu M. Blanchet laisse huit enfants: Mlle Simonne, Thérèse, Claire, Madeleine et Charlotte, Marie-Ange et Cécile, religieuses des Dames de la Congrégation, ainsi qu'un fils, M. Jacques Blanchet. Sa femme, née Maria Gohier, l'a précédé le 13 octobre 1918.

Les funérailles auront lieu mardi matin à la cathédrale, à huit heures et demie.

Aucun chemin de fer sur ce continent ne compte beaucoup plus d'un siècle d'existence; ils semblent pourtant et ils sont en réalité une avance énorme sur l'époque des anciens véhicules traînés par des chevaux sur des voies ferrées et sur les chars ouverts traînés par les premières locomotives qui vinrent ensuite.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

Il n'y a plus maintenant aucune commodité dont ne puisse jouir le voyageur qui fait le trajet sur le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux terminus sont exceptionnellement bien situées et splendides, pourvus de tout ce qui assure commodité et confort. Des trains rapides sont mis en circulation à des heures commodément et ont la composition la plus moderne. Ils partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et partent de Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours sauf le samedi.

TELEPHONE EST 8006

Dupuis Frères

Une Vente Incomparable de RIDEAUX

RIDEAUX LONGS en marquise de belle qualité; nuances: blanc, écru et ivoire; 2 1/2 verges de hauteur; plusieurs finis avec joli et large entre-deux, et autres avec dentelle imitation de Cluny; prix réguliers 3.00, 4.00 et 1.98 5.00 la paire pour...

RIDEAUX LONGS en marquise mercerisée; finis avec large entre-deux en point de filet de la plus belle qualité; nuance ivoire seulement; longueur de 2 1/2 verges par 40 ou 42 pouces de largeur; qualité se vendant régulièrement 8.00 la paire pour...

RIDEAUX LONGS en voile et marquise mercerisée de la plus belle qualité; finis avec très jolies entre-deux imitation de Cluny; nuance ivoire seulement; longueur de 2 1/2 verges; prix régulier de 9.00 la paire pour...

RIDEAUX LONGS en marquise mercerisée; finis avec large entre-deux et dentelle imitation de Cluny; longueur de 2 1/2 verges; la paire...

TULLE FILET de 40 pouces de largeur; pour petits et grands rideaux; récente importation; les plus jolis dessins; la verge...

TULLE NOTTINGHAM, de 36 pouces de largeur; pour petits et grands rideaux; jolis dessins de petites fleurs ou de petits carreaux; la verge...

MARQUISSETTE pour rideaux; 36 pouces de largeur; nuances: blanc, ivoire et écru; la verge...

—Au troisième

Soies, Etoffes à Robes et à Costumes

Pour la deuxième journée de notre Grande Vente Anniversaire au rayon des soies et étoffes à robes.

Les valeurs offertes sont aussi attrayantes que la première journée.

Soies Unies de Fantaisie 1.89

Qualités de 2.50, 2.95, 3.50 et 3.95, pour Choix de dix textures les plus en demande cette saison; toutes double largeur; chaque verge porte la garantie de Dupuis, et si vous n'avez pas satisfaction votre argent sera remboursé.

Soie Française de Lingerie 1.49

Prix réduit de 2.50 à Texture de 38 pouces de largeur, des plus en renom pour la durée et bien se laver; très en demande pour sous-vêtements; grande variété de nuances.

Satin Duchesse Noir 1.69

Prix réduit de 2.50 à Texture de 36 pouces de largeur; surface d'un beau fini satin brillant; qualité garantie ni se couper ni s'effiler.

Etoffes à Costumes et à Manteaux 1.89

Prix réduits de 2.95, 3.50 et 3.95 à Toutes des nouvelles textures de la saison, telles que Croisé Poiré, tricotine, drap polo à dessins quadrillés, etc., etc., dans une grande variété de nuances.

SERGE TOUT LAINE .95

Prix réduit de 1.49 à Texture de 54 pouces de largeur, dans une grande variété de nuances ainsi que bleu marine et noir; tissu de qualité spéciale pour jupes et robes.

Etoffes Noires à Robes 1.29

Prix réduits de 1.95, 2.50 et 2.95 à Textures de 40 jusqu'à 54 pouces de largeur; toutes des étoffes de haute qualité, beau fini noir jais; appropriées pour robes de différentes saisons; chaque verge garantie.

—Au rez-de-chaussée

Couvre-pieds, Toile et Coton

COUVRE-PIEDS blancs au crochet; qualité pesante; bord ourlé; dimensions pour lit double; valeur régulière de 3.95, tant que le lot durera, chacun

DRAPS en coton non blanchis; belle qualité; fini souple; dimensions pour lit double; 2 x 2 1/2 verges; la paire...

ESSUIE-MAINS en toile anglaise de qualité pesante; prêts à être employés pour rouleaux; bordure rouge chaque côté; dimensions: 72 x 16 pouces; chacun...

TAIES D'OREILLERS en coton de belle qualité; bord fini avec point d'ourlet ajouré; la paire...

DRAPS en coton blanchi de bonne qualité forte; dimensions pour lit double; la paire...

TAIES D'OREILLERS en coton non blanchi; dimensions: 40 pouces; la paire...

DAMAS blanchi à nappes; belle qualité; fini très souple, choix de dessins, 64 pces larg., la verge

—Au premier, en haut

Gants

échantillons en chamoisette ou fil de Lille, marque Crown, pour dames, ainsi que quelques paires pour enfants; choix de plusieurs nuances; qualité de .75 la paire pour

—Au rez-de-chaussée

Bas

en soie artificielle, pour dames; semelle et haut renforcés; nuances: noir, gris foncé, gris pâle, blanc, brun foncé, marine, etc., pointures: 8 1/2 à 10; spécial, la paire...

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, Dementigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Le Tabac uniforme depuis vingt ans
ROSE
QUESNEY
Le Tabac que vous fumez
Libre de Nicotine
il ne fatigue pas les Nerfs